

ENQUÊTE

100 F

SAMEDI 7 - DIMANCHE 8 MAI
2016
NUMÉRO 1464

SÉRIE DE CAMBRIOLAGES À DAKAR

Un butin de 300 millions



Illustration

Comment la Dic a démantelé le gang de Papis Konaré
Le caïd avait commencé à investir l'argent

P.5



P.6

TEL QUEL

AÏDA MBODJ



Une Lionne déchue

P.3

Vos programmes en pages 8 et 9

Tiercé Quarté+ Quinté+

DIMANCHE 08 MAI 2016
SAINT-CLOUD (corde à gauche)
PRIX DU BEL AIR
60 000 € (40 000 000 F CFA)
16 Partants - PLAT - 1.600m
R1 C3 - Terrain : Bon
COURSE 1 DÉPART : 13H15

CONSEIL SUPRÈME DE LA RÉPUBLIQUE
La trouvaille de Idy



P.4

136^e APPEL DE SEYDINA LIMAMOULAYE
Yoff, Diamalaye
et Cambérène ont
fait peau neuve

P.5

COLONEL BAÏDY BA (DIRECTEUR
DES EAUX ET FORêTS)

“Le jour où nous
serons laxistes...”



P.6

DOSSIER IMAM NDAO

Les auditions se poursuivent

Hier, trois autres personnes ont été entendues au fond dans le dossier Imam Ndao, incarcéré pour actes présumés de terrorisme. Il s'agit des nommés Ibrahima Hanne, Daouda Dieng et Moustapha Diatta accusés d'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste et complicité d'actes de terrorisme et de complicité de blanchiment de capitaux. A en croire nos sources, l'audition des deux premiers n'a pas dépassé une trentaine de minutes parce "qu'il s'avère qu'il n'y a rien qui prouve que ces inculpés ont des accointances avec le terrorisme". Pour Daouda Dieng, son crime est d'avoir un frère "terroriste" mort en Libye. Quant au "teffanké"



Ibrahima Hanne, "il est victime de sa quête de savoir qui l'a conduit à Kaolack pour y suivre les prêches de Imam Ndao et bien d'autres marabouts". Selon nos informations, l'inculpé a écarté tout lien avec les conjoints Diokhané en fais-

sant savoir qu'il n'a jamais reçu d'argent de leur part et qu'il ne les a jamais vus. "Même les gendarmes ont mentionné dans le PV qu'aucun indice n'a été trouvé chez lui", confie une source judiciaire. Le Doyen des juges poursuit les auditions la semaine prochaine. Pour le moment, six personnes ont été entendues dont l'Imam Alioune Badara Ndao et les deux épouses de Makhtar Diokhané, Coumba Niang et Marème Sow. L'Imam Mamadou Sall sera finalement entendu jeudi prochain. Pour le porte-parole de l'Alliance pour la République interrogé par nos confrères de la Radio Futurs Médias, Idy va vite en besogne, et montre encore une fois toute sa haine à l'endroit de Macky Sall. ■

REPLIQUE



Le porte-parole de l'Alliance pour la République n'a pas mis du temps pour répondre à la dernière sortie d'Idrissa Seck rela-

tive à l'appel au dialogue politique lancé par le chef de l'Etat. "Je suis désespéré de l'entendre tenir de tels propos ; à l'écouter, on n'y ressent que de la haine et du pessimisme. Le dialogue politique est une réalité consubstantielle à la démocratie. Je suis un peu surpris d'entendre un monsieur du niveau de responsabilité d'Idrissa Seck être aussi pessimiste et anticiper sur des questions pour prendre la parole en ne disant rien de consistant, sinon déverser son venin sur le chef de l'Etat", a lancé hier Seydou Guèye au micro de la Rfm. Pour autant le ministre porte-parole du gouvernement n'écarte pas le leader de Rewmi de ce dialogue politique réclamé par bon nombre de citoyens.

.....

KAZU RAJAB
La brigade des sapeurs-pompiers de Dakar a livré ses statistiques après la célébration du Magal de Kazu Rajab commémorant la naissance de Serigne Fallilou Mbacké deuxième khali de Bamba. Selon les soldats du feu, il y a eu 14 accidents de la circulation et un nombre de victimes légères estimées à 22. Mais aucune perte en vie humaine n'a été constatée. Du côté de la gendarmerie, l'on fait état de Zéro interpellation durant cette rencontre religieuse. Ce résultat s'explique, selon nos sources, par les opérations qui ont été effectuées à quelques jours du Magal à travers des opérations de sécurisation au niveau des lieux où les malfaiteurs se cachaient pour commettre leurs forfaits.

.....

HOMOSEXUALITÉ

Dans un communiqué parvenu à EnQuête, l'ONG Jamra annonce que l'Honorable député Amadou Mbery Sylla a déposé, hier vendredi 06 mai 2016, sur le bureau du Président de l'Assemblée nationale, avec ampliation au président du groupe parlementaire majoritaire et au chef de l'Etat, la nouvelle proposition de loi criminalisant les actes contre-nature. Selon les précisions de la note, cette proposition de loi qui veut renforcer les sanctions pénales contre les auteurs d'actes contre-nature (en criminalisant carrément le délit), précise la nature même des infractions visées, c'est-à-dire l'homosexualité, le lesbianisme, la zoophilie, la nécrophilie et assimilés. Ainsi, l'ONG se réjouit-il de cette action qui va fermer "définitivement la porte aux manœuvres confusionnistes, tendant à dédouaner ces déviances, à travers un juridisme de mauvais aloi!". Et annonce avoir constitué Maîtres Khassimou Touré et Massokhna Kane, pour l'accompagnement juridique de cette proposition de loi.

.....

HLM GRAND YOFF

A la suite d'une information faisant état d'un intense trafic de chanvre indien aux alentours du terrain de football des HLM Grand-Yoff, les éléments de la brigade de recherche ont décidé de mettre sur pied une équipe restreinte dans le but de mettre hors d'état de nuire les principaux mis en cause. C'est ainsi que les hommes du Commissaire Diallo ont mis la main sur un nommé T. D. Fouillé au corps, il avait par devers lui une quantité de chanvre indien estimée à 1,5 kg. Interrogé, celui qui s'est dit footballeur a reconnu les faits sans aller dans les détails. Il a été déféré au parquet depuis hier pour les délits de détention et trafic de chanvre indien.

.....

ORDRE DES SAGES-FEMMES

L'Association des sages-femmes attend avec impatience la promulgation de l'ordre des sages-femmes. Un

AVIS D'INEXPERT

PAR JEAN MEÏSSA DIOP

La presse sénégalaise et sa "racaille"

Dans le secteur du journalisme sénégalais, il y a de "la racaille" (sic) qui foule au pied les règles d'éthique et de déontologie ; il y a aussi plus grave (toujours dans la même profession) : des usurpateurs, c'est-à-dire des imposteurs qui évoluent, s'autoproclamant journalistes pour mieux racketter, faire chanter, percevoir ou réclamer des per diem dans des manifestations qu'ils recensent dans l'agenda d'organes de presse comme l'Agence de presse sénégalaise.

Cette "odieuse engeance" (le terme est du grand compositeur français Georges Bizet parlant des journalistes) a été dénoncée avec force lors de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de presse par la journaliste de Sud Fm, Mame Diarra Dasylva, qui a laissé éclater son exaspération et demandé aux autorités (de la presse, de l'Etat, de l'Assemblée nationale) de faire quelque chose. Ce quelque chose insinue sans doute ce vote par les députés du projet de nouveau code de la presse bloqué à l'étape du Parlementaire par ceux qui ne veulent pas du tout entendre de "dépénalisation du délit de presse", ce terme qui fâche, horri...

.....

Ce quelque chose qu'attendent les vrais journalistes, les professionnels intègres et conscients de la noblesse de leur profession, c'est aussi l'institution d'une carte de presse unique, puisque tant que la délivrance et la fabrication de ce document seront une compétence de tout le monde et de n'importe qui, la racaille va en disposer et user comme d'un sésame pour accéder aux manifestations lucratives (pour eux), bien sûr !

Oui, la carte de presse unique, délivrée par une commission nationale, est un élément de prophylaxie, puisqu'elle ne sera pas délivrée à n'importe qui et pourra être retirée à titre provisoire ou définitif aux détenteurs qui auront eu un comportement indigne de ce document d'identité des journalistes dignes de ce nom. On pourrait même l'appeler "suy, balé" (épandre la poudre toxique, puis balayer les insectes nuisibles ainsi foudroyés) du surnom de ce superpuissant insecticide vanté et vendu par des marchands ambulants aux ménagères. La carte de presse unique aura donc cette efficacité foudroyante, car elle éloignera "la racaille" des per diem et autres reportages rémunérés.

Rien que cette perspective prophylactique devrait plaider en faveur du vote de projet de nouveau code de la presse.

Attention à la confusion des photos de personnalités ; une confusion qu'on constate souvent sur les sites internet sénégalais. Pour illustrer un article sur

Robert Bourgi, ces plateformes prennent un Libano-Sénégalais pour un autre en montrant la tronche d'Abbas Jaber et vice-versa. De même que rien ne différencie un général Seck d'un autre général Seck. La conséquence de cet amalgame aura été l'usage de la photo du Général de gendarmerie Pathé Seck, ancien Haut-commandant de la Gendarmerie nationale et directeur de la justice militaire, pour illustrer un article écrit par le général d'armée Mouhamadou Mansour Seck, ancien Chef d'état-major des Armées du Sénégal. Ils sont si célèbres ces Bourgi, ces généraux Seck qu'une simple recherche sur Google images, présente une palette bien large de leurs visages bien distincts les uns des autres.

Quand l'illustration est utilisée de manière naïve et sans précaution, elle entre dans une entreprise de manipulation dont la dernière à en faire les frais est la comédienne du théâtre populaire Ndèye Khady Sy, premier rôle féminin dans la dramatique-culture Ibra Italien. Malade depuis des années, ayant perdu l'usage de ses jambes, l'artiste est montrée dans un document audiovisuel de quelques minutes parcourant les réseaux sociaux et annonçant sa guérison, puisque sur la séquence douteuse, on voit Ndèye Khady claudiquant à grand-peine, certes, mais réapparaissant au grand bonheur de ceux qui ont de la compassion pour elle. Hier, sur ces mêmes réseaux sociaux, l'on apprend par l'intéressée elle-même que l'image montrée d'elle date de deux ans et a été tournée par des charlatans nigérians qui s'en servent à des objectifs de manipulation et d'escroquerie.

.....

Ce n'est pas vrai car cette vidéo date de deux ans, s'est indignée Ndèye Khady Sy dans les colonnes du site Jotay.net. Ce sont des gens qui utilisent mon image pour vendre leurs produits" (...). "Je suis choquée. Je n'arrive toujours pas à croire qu'ils m'ont fait ça." Une indignation bien légitime au vu du double préjudice causé.

Post-scriptum : Parcourant le réseau Facebook, je suis tombé sur cette réflexion de l'économiste sénégalais, Pr Chérif Salif Sy et qui pourrait bien amener à réfléchir la corporation des journalistes pas seulement elle, d'ailleurs : "Dans chaque métier, il existe des "règles de l'art" qui amènent à une certaine notion de pureté ou d'accomplissement qui est à mi-chemin entre une action à but moral et à but esthétique. Ainsi donc, le respect de règles lie morale et esthétique.

Cette éthique donne toute leur puissance à la politesse, l'élegance, la parole donnée, l'amitié et les affinités électives". Joli, vraiment joli ! ■

AÏDA MBODJI (DÉPUTÉE LIBÉRALE)

“Lionne” déchue

On la compte parmi ces femmes qui se sont fait un nom sur la scène politique sénégalaise. Passée du parti socialiste (Ps) au parti démocratique sénégalais (Pds), Aïda Mbodji (Aïssatou à l'état-civil) a la peau dure. A 59 ans, cette députée libérale, destituée récemment de son poste de présidente du Conseil départemental de Bambey passe d'un front politique à l'autre.

— AISSATOU THIOYE

C' est vraiment une Lionne dé. Elle a tenté de faire et a fait plusieurs choses."

Sans chercher loin, en toute spontanéité, cette militante de première heure du Parti démocratique sénégalais (Pds) trouve que le "titre" collé à Aïda Mbodji lui va à merveille. La "Lionne du Baol", voici le surnom de la députée libérale. Détracteurs et admirateurs le lui accordent. Elle la porte fièrement. Pour Marie Mbengue qui dit la connaître depuis ses débuts au Pds, l'époque où elle se rendait aux réunions du Pds à bord de la voiture de Modou Diagne Fada, "Aïda Mbodji est tenace, activiste et sait se tirer de toutes les situations". En résumé, elle demeure convaincue qu'elle sait tirer les marrons du feu.

Depuis quelques jours, elle nourrit la polémique politique au Sénégal. Le 22 avril dernier, il lui a été notifié sa destitution de la présidence du Conseil départemental de Bambey, pour respect des dispositions des articles premier et 3 de la loi organique numéro 96-11 du 22 mars 1996 relatives à la limitation du cumul des mandats électifs et de certaines fonctions qui stipulent que "nul ne peut exercer plus de deux mandats électifs, et le citoyen investi d'un mandat électif ou nommé à une fonction le plaçant dans un des cas d'incompatibilité, visés par les articles premier et 2 de la présente loi, dispose d'un délai de 30 jours à compter de la date de l'élection ou de la nomination pour démissionner du mandat de son choix. A défaut d'option dans le délai imparti, le mandat acquis ou la fonction exercée à la date la plus récente prend fin de plein droit".

Députée, conseillère municipale et conseillère départementale, de surcroît présidente du Conseil départemental, Aïda Mbodji n'a pas échappé à la sanction. Elle a été démise de son poste de présidente du Conseil départemental. Mais la mesure lui reste en travers de la gorge. "C'est un abus de pouvoir. Depuis février dernier, on a enregistré ma démission au niveau de la mairie. D'autre part, l'article 3 de la loi 96-11 du 22 mars 1996 a été abrogé par le code général des Collectivités locales qui consacrent le droit de la décentralisation. Moi-même, en rédigeant ma lettre, j'ai essayé de viser la disposition qui est concernée par le cumul de mandats, je ne l'ai pas trouvée, donc j'étais obligée d'évoquer le fait que je ne suis pas utile au Conseil municipal, je vais laisser la place à un autre", avait-elle révélé à la presse, à la réception de sa notification.

Depuis lors, celle qui n'a pas sa langue dans sa poche garde le silence. "Le Khalife des mourides lui a demandé de s'effacer de la scène médiatique et de rester à son écoute. Elle ne peut pas contourner cette recommandation de son guide", explique un membre de son staff.

Pourtant dans la peau "du mouride ndigéï" à laquelle tient à persister Aïda Mbodji, cet autre politique estime qu'il n'est pas convaincu. "Rappelez-vous que dernièrement, lorsque Serigne Bass Abdou Khadre avait appelé au dialogue entre l'opposition et le pouvoir, elle ne s'y était pas conformée. Elle avait carrément opposé son refus, affirmant que ce n'était pas le moment."

Fantomas, son pot de colle

A 59 ans (née le 20 mars 1957), même si on a tendance à lui en attribuer plus, l'histoire d'Aïda Mbodji valse entre une vie sociale mouvementée, une carrière d'enseignante qui a fait long feu et une ascension politique parfois cahoteuse. Ses enfants ont grandi. La politique a fini par prendre le dessus. Elle en a connu des vertes et des pas mûres dans ce domaine. "Elle est demeurée au Pds, alors qu'on lui faisait la guerre au sein du même parti. Elle n'avait pas la confiance de certains proches de Wade. Et certaines femmes ne la portaient pas dans leur cœur", raconte un ancien membre du Pds.

En effet, en ce qui concerne Aïda Mbodji, la petite bête n'est pas loin. "Les gens qui ont le plus critiqué Wade se sont retrouvés dans son parti. C'est le cas d'Aïda Mbodji et Aïda Ndiongue. Me Wade a cette manie-là de s'entourer de gens qui se sont amusés à vouloir l'humilier", témoigne Marie Mbengue.

De la "Lionne du Baol", à ses débuts politiques, les Sénégalais n'auront retenu que le surnom "Fantomas" qu'elle aurait donné à l'ancien chef de l'Etat Abdoulaye Wade.

Des années plus tard, des proches d'Aïda Mbodji affirment que "ces propos lui sont injustement prêtés, mais qu'ils ne sont pas d'elle. Elle nous dit toujours qu'à l'époque, elle était au lycée Ameth Fall de Saint-Louis et elle n'était pas encore dans le champ politique". Samedi dernier, suite à son portrait dressé sur la Rfm par Ana Rocha, elle a tenu à rétablir elle-même la vérité sur son "point noir et persistant", Fantomas. Elle ne veut plus entendre parler.

Il y a encore quelques mois, Aïda Mbodji était sur un autre front, en conflit avec Modou Diagne Fada, pour la direction du groupe parlementaire libéral. Un ex-responsable du Parti démocratique d'affirmer : "Aïda Mbodji ne devrait pas trahir Fada. C'est Modou Diagne contre qui elle se dresse aujourd'hui qui l'avait amenée au Pds. J'en suis témoin. Fada l'amena dans sa voiture à des réunions. C'est lui et Idrissa Seck qui nous l'ont amenée et imposée dans le parti. Compte tenu de tout cela, elle ne devrait pas se dresser contre Modou Diagne Fada pour cette histoire de groupe parlementaire". Ledit épisode n'est pas de tout repos pour la responsable libérale de Bambey. Qui semble avoir perdu le combat. D'ailleurs, heureux du dénouement de cette affaire, le président du Conseil



départemental de Kébémer avait malicieusement volé dans les plumes de la dame. "Il y a une bonne dame (Aïda Mbodji) qui a été le dindon de la farce dans cette affaire. C'est sa gourmandise et sa bousculade qui lui ont fait perdre, car si Wade avait appelé Fatou Thiam, elle aurait refusé", lui avait-il balancé indirectement à la figure. D'ailleurs, leur antagonisme ne daterait pas d'aujourd'hui. Un membre du comité directeur du Pds révèle qu'en septembre 2014, "Wade leur avait dit, à tous les deux (Fada et Aïda), de démissionner de leurs fonctions à l'Assemblée nationale (président de groupe parlementaire et présidente de la commission communication et culture) pour céder leur place à d'autres, parce qu'êtants présidents de Conseils départementaux. Fada lui avait rétorqué qu'il n'y avait aucune raison qu'ils le fassent. Car ils ont gagné des élections. Donc, ils ont du mérite. Wade était revenu à la charge et entre-temps, pour affaiblir Fada, il avait convaincu Aïda Mbodji qui s'était finalement retournée contre Fada."

As de la mobilisation, dévouée à Wade

Quo qu'en dise, Aïda Mbodji ne regrette rien. A ses proches, elle assure qu'elle ne pouvait pas le refuser à Wade, pour donner à d'autres l'occasion de faire croire qu'ils ont plus d'autorité politique sur elle que son mentor sur elle. Un maître dont, rappelle-t-elle toujours, la rencontre a été occasionnée par l'œuvre de son marabout, Serigne Mourtalla Mbacké. Malgré tout ce qui a été dit, la mayonnaise a pris. C'était en 2000. Et ce fut le début d'une longue traversée du fleuve. Un fleuve loin d'être tranquille.

Au premier égard, Aïda Mbodji se fond dans cette masse de femmes bien sénégalaises, habilitées à bien prendre soin d'elles et suivre le tralala quotidien de leur temps. Au fond, elle incarne une femme versée dans la gestion de la cité, prête à se battre pour ses causes et se sentant capable d'y atteindre les plus hautes sphères. A tort ou à raison, elle fait son bout de chemin. "Toutes les actions qu'elle a entreprises et réalisées dans le Baol, elle les avait mûries alors qu'elle était petite. Et lorsqu'elle est venue en politique aussi, ce qu'elle a fait très jeune, elle s'est imposée contre vents et marées pour se faire une place. Elle a prouvé sa popularité et son engagement", raconte son chef de cabinet, Mamadou Sène.

As de la mobilisation et experte des querelles politiques, Aïda Mbodji n'est pas de celles qui démordent. Elle n'est

pas également de celles qui se laissent piétiner. "Elle avait essayé d'enrôler politiquement les anciennes du lycée Ameth Fall. Elle est très active. Le jour où je l'ai vu courir derrière la voiture de Wade qui passait à Bambey, je me suis dit que c'était difficile de rivaliser avec une telle femme", affirme Mme Mbengue. De la même manière, en 2011, alors que ses camarades s'appliquaient à défendre la validité de la candidature de son président de Wade pour un 3e mandat, elle fait montre de témérité et passe directement à l'action. Déjà partante pour l'aventure, elle se lance dans la recherche de moyens financiers pour son parti. Ainsi, sous la houlette du mouvement politique "Ma Carte ! Ma Caution !", Aïda Mbodji mobilise en 6 mois, 65 millions F CFA. Pourtant, regrette encore un de ses collaborateurs, "on n'a même pas daigné la faire figurer dans le directoire de campagne du président Wade. Les faucons qui lui vouaient une certaine jalousie étaient encore passés par là."

Deux ans après la perte du pouvoir par les Libéraux et alors que de hauts responsables du Pds, l'annonçaient à l'Alliance pour la République, le 26 mars 2014, elle nous sort encore un mouvement : Alliance nationale pour la démocratie/Saxal Sénégal. L'on pensait que c'était pour faire un clin d'œil au Chef de l'Etat, Macky Sall. Au grand théâtre, elle jure encore fidélité à Wade.

Après s'être levée pour le père, cette fois ci, c'était au tour du fils. Le 4 septembre 2015, Aïda Mbodji remobilise ses troupes et procède au lancement de la campagne contre la détention arbitraire au Sénégal, en initiant une pétition pour le recueil de 12 millions de signatures pour la libération de Karim Wade. Autant elle a tenu à faire humer l'air de la liberté au fils du président Wade, autant en mars 2015, elle avait vivement contesté sa candidature à la présidentielle.

Ce qui avait véritablement irrité son mentor, en plus d'être remonté contre elle pour avoir mis en place un mouvement de soutien. Au mois de mai 2015, la presse révélait : "Me Wade s'en est pris sévèrement à Aïda Mbodji lors de la réunion du Comité directeur du Pds, lui reprochant la mise en place de son mouvement." Toujours derrière celle qui lui est dévouée et sur qui il garde un œil attentif, Me Wade réitérait ses mises en garde. Un responsable du Pds faisait savoir : "Me Wade avait appelé Aïda Mbodji pour lui demander de dire qu'elle ne va jamais transhumer. Aussi, de ne plus tresser des lauriers à Macky Sall car, à ses yeux, il n'a rien fait de bon."

Enseignante à Saint-Louis

Née à Bambey, Aïda Mbodji y a fait l'école primaire avant d'aller à Saint-Louis pour son cycle secondaire. Dans cette ville qui l'a apparemment adoptée, elle occupe son premier poste d'enseignante après l'Ecole normale. Là-bas également, elle a rejoint son premier mari, par ailleurs le père de ses enfants qui y était haut fonctionnaire. Ensuite, elle a servi à Thiès, Kaolack puis à l'Ecole sénégalaise de Banjul, avant de poser ses baluchons à Dakar, afin d'obtenir un diplôme supérieur.

Dans le premier gouvernement de Macky Sall (du 21 avril 2004 au 23 novembre 2006), elle est ministre de la Femme, de la Famille et du Développement social. Un poste auquel elle demeure dans le second, avec une extension à l'Entrepreneuriat féminin. En juin 2007, Macky Sall saute de son poste de PM. Aïda Mbodji aussi. "En 2007, on parlait d'une certaine proximité d'Aïda Mbodji avec Macky Sall. Ne lui faisant plus confiance, Aguibou Soumaré lui a demandé de quitter son ministère pour celui de la formation professionnelle. Elle a refusé mais, on lui a dit qu'elle va rester à son ministère le jour de sa consultation". En tout cas, au soir du remaniement ministériel, son nom ne figurait plus sur la liste du gouvernement et elle est naturellement retournée à l'Assemblée.

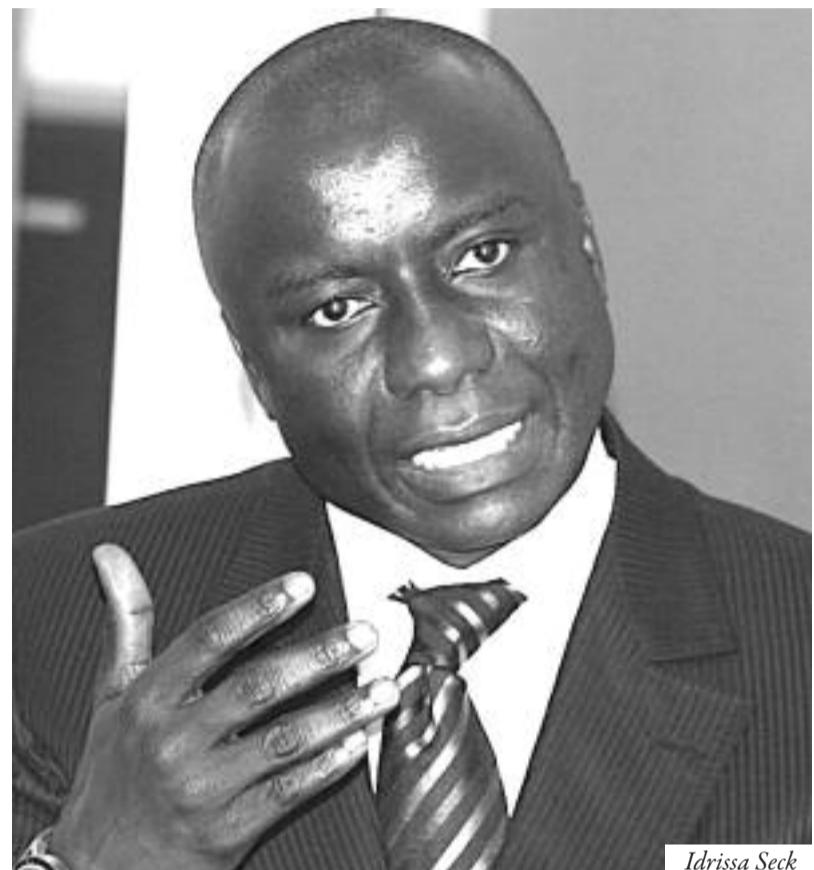
Ironie politique, l'œuvre de celui à qui on lui prêtait une certaine proximité occasionna des brûlures dans sa famille, à la veille de l'élection présidentielle de 2012. "La politique est une activité assez particulière. A 5 mois de la présidentielle, le frère aîné d'Aïda Mbodji, l'oncle de ses enfants, avait été recruté à l'Apr et cela avait créé des problèmes dans cette famille. C'est le rapporteur de l'Assemblée Nationale. Aujourd'hui, heureusement que tout est rentré dans l'ordre, au grand bonheur de leur mère qui a 90 ans, et qui ne supportait pas de voir ses enfants s'entredéchirer", confie un proche de la famille.

Aujourd'hui, Aïda Mbodji est destituée d'un poste qu'elle ne semble pas près de lâcher pour refuser "l'injustice". Si certains de ses camarades de parti jugent qu'elle n'a pas le choix, parce que "la victimisation n'est plus rentable, vu qu'elle n'est pas la seule", ce responsable du Pds pense plutôt qu'entre Aïda Mbodji et le Gouvernement de Macky Sall, "c'est le cache-cache entre la souris commerçante et le chat douanier. Qu'elle fraude ou qu'elle ne fraude pas, elle aura droit à une amende". En attendant, la loi est toujours là pour trancher. Adienne que pourra ! ■

JE PROPOSE

La mise sur pied d'un conseil suprême de la république (CSR)

La complexité de la gestion d'un pays et la prise en compte de menaces et risques grandissants dans l'environnement international militent en faveur de l'institution pérenne (et non de circonstances) d'un dialogue national impliquant toutes les forces vives de la Nation (pouvoir, opposition, syndicats, secteur privé, milieux académiques, société civile dont les organisations de droits de l'homme, presse) pour mieux cerner nos intérêts nationaux et leur nécessaire hiérarchisation en vue d'éviter des "conflits de normes".



Idrissa Seck

Is'agit de concevoir un cadre national de concertation inclusif et pluridisciplinaire qui puisse appuyer le Président de la République dans le processus de formulation de la politique nationale notamment dans ses "domaines réserves" où il agit et se trompe seul (défense et sécurité, politique étrangère, intérêts économiques et sociaux majeurs)

Plus concrètement, il s'agit de s'inspirer des bonnes pratiques existant en la matière (des pays plus avancés tels que les USA ou encore la Confédération helvétique, pour ne citer que ces deux pays).

Les USA sont l'un des rares pays au monde disposant dans un seul document d'une liste de ses intérêts nationaux identifiés, hiérarchisés et rangés dans trois catégories (intérêts vitaux, intérêts

extrêmement importants et intérêts importants). Cette liste est établie par une Commission des Intérêts Nationaux (Commission of National Interests) qui comprend des membres éminents issus du monde politique, académique ainsi que des praticiens de renommée de la diplomatie (anciens hauts-fonctionnaires internationaux, anciens Ambassadeurs..). Cet organe joue un rôle éminent et coexiste à côté d'Agences telles que le Conseil National sur la Sécurité (NSC) qui a pris de l'amplitude, ces dernières années, sur ces questions de formulation de la politique étrangère. Dans un contexte de complexité croissante des relations internationales, le rôle de la Commission des Intérêts Nationaux en matière de planification stratégique de la politique extérieure est jugé irremplaçable.

La Suisse dispose aussi d'un Conseil National sur la Politique Etrangère qui est un organe ayant un rôle consultatif pour le Gouvernement fédéral et s'occupe de questions relatives à la planification stratégique de la politique extérieure.

Il est à noter que malgré la participation d'acteurs non étatiques à ces organes, le caractère confidentiel de leurs délibérations est conservé.

Pour le Sénégal, Ce Conseil Suprême de la République aura pour mission essentielle d'établir une liste permettant d'identifier les priorités nationales et de hiérar-

chiser les intérêts nationaux suivant une classification qu'elle aura établie au préalable (intérêts vitaux, intérêts très importants, intérêts importants, autres).

Missions du conseil supérieur de la république

C'est d'abord un guide d'action. Elle permet de faire de la planification stratégique en hiérarchisant les priorités nationales sur une base objective. Les intérêts vitaux définis (par exemple la défense du territoire national, la stabilité de notre voisinage immédiat, la lutte contre le terrorisme dans le Sahel, la contribution à la paix dans le monde....) seront ceux pour lesquels la mise en cause pourrait entraîner l'usage des forces armées. On n'aurait pas à tergiverer comme on a vu le Président de l'a République le faire quand les Djihadistes ont envahi le Mali. Il a d'abord déclaré qu'il n'enverrait pas de troupes avant de le faire sous l'amicale pression dit-on de nos cousins français.

C'est ensuite un cadre de concertation très inclusif permettant de mener des échanges approfondis par des équipes pluridisciplinaires sur des sujets brûlants et d'arriver à consolider des sortes de "consensus" sur des axes importants de la politique de la Nation. Elle servira ainsi de passerelle entre l'administration, le monde académique, le secteur privé et la

société civile sur un pan important de la politique de la Nation.

Composition :

I/ Les présidents de groupes parlementaires (pouvoir et opposition)
II. Anciens Présidents d'institutions de la République.

Anciens chefs d'Etat
Anciens présidents Assemblée Nationale
Anciens Premier ministres
Anciens présidents de cour suprême
Anciens présidents de conseil de la république
Anciens présidents de conseil économique et social

III. Hauts représentants des autorités religieuse et coutumière.

IV. Anciens responsables de la sécurité
Chefs d'état-major de l'armée
Haut commandants de la gendarmerie
Police nationale

Sapeur-pompier
Eaux et forêts

V. Anciens ambassadeurs et patrons sénégalais d'Organisations internationales

VI. Monde académique
VII. Société civile
VIII. Syndicats

Justice
Santé
Éducation

Agriculture élevage pêche artisanat
Patronat
Presse

VIV. des personnes-ressources qui pourraient être invitées aux travaux en fonction des sujets débattus.

Le Secrétariat permanent de ce Conseil sera constituée de la Cellule d'Analyse et de Prospective du Ministère des Affaires Étrangères sous réserve que celle-ci soit rendue fonctionnelle (cette Cellule existe uniquement sur le papier) notamment en l'a renforçant en matière de ressources humaines.

Un bureau restreint constitué de hautes personnalités sera chargé du suivi de l'application, par l'exécutif, des recommandations retenues du Conseil Suprême de la République. ■

IDRISSE SECK

AG DES RÉFORMATEURS POUR LA CRÉATION D'UNE FORMATION POLITIQUE

Diagne Fada bat le rappel des troupes

Après leur séparation définitive d'avec leurs frères libéraux, les réformateurs du Parti démocratique sénégalais tiennent une assemblée générale aujourd'hui. Une occasion que Modou Diagne Fada et ses partisans comptent saisir pour mettre sur pied leur propre formation politique.

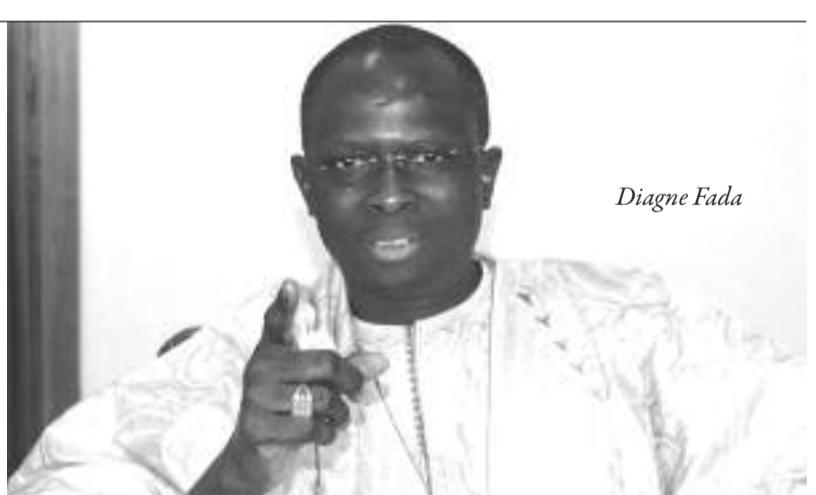
HABIBATOU TRAORÉ

Le groupe des réformateurs du Pds sort de son mutisme. Après leur exclusion du parti, Diagne Fada et Cie ont pris acte et sont déterminés à prendre en main leur destin. Aujourd'hui, les réformateurs convoquent une Assemblée générale pour statuer sur l'avenir politique du mouvement. Selon un membre du comité d'organisation, les travaux se feront en deux temps. Il est en premier lieu prévu un huis clos entre les représentants des 45 départements du

Sénégal et, en second lieu, un face-à-face avec la presse dans l'après-midi pour la lecture de la résolution finale.

Durant la première séance, les réformateurs vont poser deux questions aux participants et chacun va se prononcer pour voir comment ce mouvement compte aborder les prochaines échéances électorales. Les "camarades" de Diagne Fada répondront aux interrogations suivantes : "Est-ce que pour les prochaines législatives, nous irons en coalition électorale où est-ce que nous créerons un parti politique". Un membre de

l'organisation renseigne que c'est à la suite de ces consultations que le mouvement va tirer une synthèse pour voir la démarche à adopter. D'après notre interlocuteur, Diagne Fada et Cie veulent rompre avec la création anarchique des formations politiques. "Nous voulons réformer la façon de créer des partis ou des coalitions en organisant une assemblée générale avec l'ensemble des départements et en leur posant des questions précises auxquelles les délégués doivent répondre", fait savoir un autre membre du comité d'organisation. Pour cette



Diagne Fada

rencontre, les partisans du président du Conseil départemental de Kébémer peuvent compter sur la présence de "Tous les réformateurs qui ne sont pas partis à l'Alliance pour la République ou qui ne sont pas retournés au Pds".

L'on annonce également la présence de certains maires libéraux, des membres du comité directeur du Pds, des conseillers municipaux et départementaux, des responsables de l'Ujtl (l'Union des jeunesse

travaillistes libérales) et du Meel (Mouvement des élèves et étudiants libéraux).

Cependant, certains réformateurs de la première heure comme Mamadou Lamine Keita, maire de la commune de Bignona, Ndiaga Niang, édile de Thiaroye sur mer, Bassirou Kébé, Abdou Khafor Touré qui vient de démissionner du Parti démocratique sénégalais et le néo apériste Abdoulaye Sow ne seront pas de la partie. ■

SÉRIE DE CAMBRIOLAGES EN PLEIN JOUR

Plus de 300 millions emportés par le gang des faux policiers

La Division des investigations criminelles (DIC) a réussi à démanteler le gang de cambrioleurs qui se faisaient passer pour des agents de la police, de la SDE, voire de la SENELEC. Selon nos informations, la bande a emporté un butin estimé à plus de 300 millions F Cfa. 5 membres ont été déférés au parquet. Un sixième est en cavale.

— CHEIKH THIAM

La DIC vient une nouvelle fois de démontrer sa science, en démantelant un gang de cambrioleurs qui opéraient en plein jour à Dakar et ses environs. Le Bureau des Relations Publiques de la police qui donne l'information renseigne que les mis en cause avaient une préférence pour les maisons huppées. Ils se présentaient comme étant des policiers, des agents de la SDE voire de la SENELEC. Une fois à l'intérieur, ils tenaient en respect les occupants trouvés sur les lieux à l'aide d'armes à feu et, s'il le faut, en faisant usage de violence. Ceci fait, ils avaient tout le loisir de dévaliser lesdites maisons cossues, en emportant bijoux en or, téléphones portables, parfums de classe, etc. A ce jeu, selon d'autres sources proches de l'enquête, les cambrioleurs ont emporté la bagatelle de 300 millions F Cfa.

Il faut dire que la DIC est sur l'affaire depuis des semaines, suite à des plaintes dénonçant des cambriolages commis de la même manière reçues à la Sûreté urbaine de Dakar, au niveau des commissariats, postes de police et brigades de gendarmerie de Dakar. De fil en aiguille, l'étau s'est resserré autour de A. B. Faye, né en 1970, M. Diop alias Léo, âgé de 33 ans et de S. B. Niang, qui vient de



boucler ses 42 ans. Le trio a été arrêté, il y a de cela une dizaine de jours, pour association de malfaiteurs, vols commis en réunion avec effraction, usage de violence, d'armes à feu, de véhicules, usurpation de fonction et recel de choses.

Le gang perdu par un téléphone portable

Selon des sources, un téléphone portable est à l'origine de leur arrestation. Ledit gadget appartenait à une domestique. Leur chef, Papis Konaré, dit-on, l'a offert à un membre du gang qui l'a remis à un ami. Ce dernier, à son tour, l'a offert à sa petite amie qu'il doit prendre pour épouse, sous peu. Dès que le téléphone a été allumé, il a été repéré. Ensuite, cela

n'a été qu'un jeu d'enfant pour les limiers. Les trois premiers nommés ont été appréhendés. Les recherches se sont poursuivies. Elles ont conduit au domicile de ce P. Konaré (très connu par les services de la police judiciaire, du fait de ses récurrentes implications dans de multiples vols aggravés).

Une perquisition a permis la découverte d'éléments accablants, selon les services de communication de la police. Des plaques d'immatriculation de véhicules, un gyrophare de couleur bleue, un outil rase-clou, un outil pied-de-biche, un perceur, des clous en taquets, des cache-nez, des gants protège-main, des carnets de chèque, des IPhones neufs, des devises étrangères, entre autres, ont

été découverts. Fort de tout cela, il a été embarqué, en même temps que son frère O. Konaré. Les cinq prévenus ont été présentés au Procureur. Selon d'autres sources, une autre personne s'est évanouie dans la nature.

P. Konaré, le cerveau de la bande

Ces interlocuteurs ajoutent que Papis Konaré est le cerveau du gang. Chanté par un célèbre musicien très en vogue actuellement au Sénégal, il est considéré comme le plus grand cambrioleur de ces 10 dernières années. Du matériel haut de gamme a été découvert chez cet as du vol qui a un faible pour l'or. Selon les éléments de l'enquête, il disposait d'un appareil sophistiqué pour contrôler tout le métal précieux qu'il volait. Chez lui, pour échapper à Dame justice, il avait disposé, dans l'immeuble qu'il loue à Ngor virage, des caméras de surveillance pour contrôler les allers et venues.

Ainsi, le jour de son arrestation, il a tenté de s'enfuir quand il a aperçu l'ombre des policiers. Mais, il a été pris. Ingénieur, il enjoignait à ses éléments de ne pas prendre des objets qui pouvaient faciliter leur arrestation. Nos sources renseignent qu'il avait commencé à investir l'argent volé dans une société écran, mais aussi dans le secteur du transport. Un de ses taxis est entre les mains de la justice, depuis son arrestation. ■

VOL COMMIS LA NUIT Le duo des Parcèles Assainies tombe à Pikine

F. Dramé a été déféré au parquet, tandis que son acolyte M. Guèye s'est évanoui dans la nature. Le duo de voleurs a fait plusieurs victimes aux Parcèles Assainies.

F. Dramé et M. Guèye sont deux jeunes hommes qui n'ont pas froid aux yeux. Chaque nuit, selon les confessions du premier nommé, ils arpentaient les rues et ruelles des Parcèles Assainies à la recherche de maison dont les propriétaires ont oublié de fermer la porte d'entrée. Une fois à l'intérieur, les deux acolytes s'emparaient des montres de valeur, des bonbonnes de gaz, postes téléviseurs, ordinateurs portables. Ils ne se privaient pas aussi des sommes d'argent trouvés sur place. Après leur forfait, ils prenaient un taxi à destination du marché noir de Thiaroye.

Au l'aube du mardi 3 mai dernier, ils étaient à bord d'un taxi, vers les coups de 6h du matin, lorsqu'ils ont été arrêtés par des éléments de la brigade de recherche du commissariat de Pikine en patrouille, à hauteur de la station Tally Bou Mack. Ils s'en allaient écouter leur butin après une nuit faste. Ayant réussi à pénétrer dans une maison sise à l'Unité 12 des Parcèles Assainies, ils n'avaient pas fait de quartier. D'ailleurs, ce qui a attiré les brigadiers, c'est la malle ouverte du taxi. Les hommes du Commissaire Adramé Sarr ont trouvé des bonbonnes de gaz, des bracelets, des téléphones portables et des montres.

Interrogés sur l'origine de ces objets, F. Dramé a vite soutenu qu'il s'agissait du produit d'un vol effectué aux Parcèles Assainies. Avant que Dramé ne termine sa déposition, M. Guèye est parvenu à tromper la vigilance des flics et à s'évanouir dans la nature. Après l'arrestation de F. Dramé, plusieurs victimes se sont présentées à la police de Pikine pour se déclarer. Dans les locaux du commissariat de Pikine, le prévenu a précisé qu'ils n'étaient pas à leur premier coup. Chaque nuit, ils arpentaient les ruelles des Parcèles Assainies.

Agé de 24 ans, le chauffeur a été déféré au parquet pour vol commis la nuit en réunion. ■

CHEIKH THIAM

136ème APPEL DE SEYDINA LIMAMOU LAYE

Les sites du pèlerinage fin prêts

C'est dans la ferveur que les fidèles de la confrérie layène s'apprêtent à célébrer l'Appel de Seydina Limamou Laye. Les localités côtières de Yoff et Ngor, deux des trois sites principaux de cette commémoration, sont parées et ne demandent qu'à être remplies demain et lundi.



— OUSMANE LAYE DIOP

Les ruelles de Yoff s'animent déjà des haut-parleurs qui diffusent les chants layènes. Un peu partout, depuis la Cité Apecsy jusqu'au domicile du Chérif Ousseynou Laye, un entraînement qui sort de l'ordinaire montre l'imminence de la célébration de la plus grande fête de cette confrérie : l'Appel du fondateur Seydina Limamou Laye. Il y a 136 ans, (le 1er Cha'bân 1301 de l'Hégire, 22 mai 1883) cet

REPORTAGE

homme de 40 ans qui se faisait appeler "Imamoul Mahdi", l'Imam des bien guidés, lançait son fameux appel aux hommes et aux djinns pour l'adoration du Seigneur dans un Yoff en proie au paganisme. Et les sites traditionnels qui commémorent cet événement sont dans leurs plus beaux atours pour accueillir les centaines de milliers de fidèles qui vont faire le pèlerinage entre Cambérène, Ngor et Yoff.

"Je suis très contente. Ça fait plusieurs années que je célèbre l'Appel et à

chaque fois, c'est un bonheur renouvelé", déclare Mbène Ndoye, qui vient de finir sa prière de l'après-midi, sur le sable fin de la place Diamalaye. En face de la mer, près du puits qui fait face au mausolée du fondateur, quelques rangées se dispersent à la fin de la prière. Yoff, qui est la dernière étape de cette célébration de deux jours, est déjà dans la ferveur. Les organisateurs s'attellent aux dernières retouches comme les grandes décorations blanches qui serviront de cadre à la cérémonie officielle. Sur les autres tribunes déjà installées, les enfants se faufilent entre les échafaudages ou se livrent à des courses-poursuites. Devant la maison de Chérif Ousseynou Laye, une exposition est improvisée. Des maquettes en bois, montrant les hauts lieux de l'histoire layène, sont prises d'assaut par des enfants qui enlèvent même les couvercles en verre pour tâter le bois.

A la maison du khalife Seydina Abdoulaye Thiaw Laye, c'est déjà la valse des autorités. "Nous allons recevoir énormément d'hôtes. Nous avons contribué à apporter de l'aide

aux populations qui les accueillent. Nous avons mis en place un réseau de distribution d'eau pour que de manière globale les pèlerins n'aient pas de difficultés en approvisionnement", a déclaré le maire de la commune de Yoff, Abdoulaye Diouf Sarr, mercredi lors d'une visite de la délégation générale à la protection sociale et à la solidarité nationale emmenée par le Dr Anta Sarr Diacko.

L'immanquable grotte de Ngor

A Ngor, un vent fort caresse les visages et fouette les arbres sur l'imposante grotte de pèlerinage des Layènes. Loin de la petite effervescence yoffoise, les installations sont déjà prêtes à accueillir les fidèles dans l'après-midi du dimanche. Des tubes métalliques soutiennent de grandes tentes dont certaines sont aux couleurs nationales. Seules quelques femmes tamisent le sable fin dans le petit espace aménagé derrière l'estrade officielle. Près d'elles, une peinture murale de Seydina Issa Laye, premier khalife et fils du fondateur de la confrérie, est en train d'être retouchée par un artiste. "Vous voulez effectuer le pèlerinage ?" s'enquiert un des hommes préposés à la sécurité des lieux avant de nous présenter le conservateur, Aliou Samb Laye, après notre réponse affirmative. Juste derrière le présidium drapé aux couleurs nationales, est nichée la grotte sacrée de Ngor. Dans cette excavation naturelle par laquelle on entre à l'aide

COLONEL BAÏDY BA (DIRECTEUR DES EAUX ET FORÊTS, CHASSES ET DE LA CONSERVATION DES SOLS)

“Les dégâts du trafic sont énormes”

Après le tollé soulevé par le regain de la coupe et de la vente illicite de bois en Casamance, le directeur des Eaux et Forêts s'explique. Le colonel Baïdy Ba met en avant les réalisations de l'Etat dans ce domaine avec le recrutement de 400 nouveaux agents, tout en reconnaissant l'immensité de la tâche. Il annonce une implication plus effective de l'Armée dans la zone pour combattre le phénomène et esquisse des projets d'envergure pour la Casamance et la zone des Niayes

■ PAR OUSMANE LAYE DIOP

Vous venez de terminer une tournée dans les régions de Tambacounda et de Kolda. Comment se porte la politique des aménagements forestiers conduite par la Direction des Eaux et Forêts ?

D'abord, un peu d'histoire. Notre pays connaît l'expérience la plus ancienne en matière d'aménagement forestier avec notamment, d'une part, la forêt de Bandia (1954), et d'autre part, le programme national d'aménagement des peuplements naturels (1963-1972) couvrant les peuplements de gonakiés longeant le fleuve Sénégal et les forêts de léguineuses-combrétacées du Rail dans l'axe Kaolack-Tambacounda. Comme vous le savez, l'aménagement forestier est une modalité de gestion forestière qui permet de faire en sorte que les coupes de bois soient en deçà de l'accroissement annuel moyen, ce qui permet à la forêt d'assurer toutes les fonctions qui lui sont assignées et d'assurer la durabilité.

Pour atteindre cette durabilité, des prescriptions techniques ont été édictées parmi lesquelles on peut noter la coupe des tiges dans les classes de diamètre 10 à 25 cm des espèces classées dans la catégorie « bois énergie » ; celles de diamètres inférieurs à 10 cm ne sont pas coupées ainsi que celles ayant un diamètre >25 cm (semenciers). Une rotation de 8 ans est observée, c'est-à-dire qu'on reviendra sur la parcelle coupée 8 ans après... Cette politique a permis aujourd'hui l'aménagement de 48 forêts pour une superficie totale de 1 044 440 hectares dans les régions de Tambacounda, Kolda, Sédiou et Ziguinchor pour constater que le service forestier sanctionne rigoureusement les infractions. Des compatriotes et même des étrangers sont en prison dans toutes ces régions que je viens de citer. Des camions d'immatriculation étrangère sont saisis. Et cela, vous pouvez le vérifier sur place. Combien de charrettes, de motos et même d'animaux sont saisis ?

Malgré ces dispositions, on a eu du mal aujourd'hui à quantifier l'ampleur du phénomène de la coupe. Peut-on avoir un état réel du phénomène en Casamance ?

Vous avez raison de parler d'ampleur du phénomène. Effectivement nos formations forestières avaient connu depuis très longtemps un trafic illicite de bois vers les pays limitrophes. Les dégâts étaient énormes. Profitant de la situation qui sévissait dans cette partie du pays, les trafiquants se livraient à cette exploitation illégale. Cependant, il faut noter que ce phénomène est en train d'être combattu avec force suite aux instructions données par le Chef de l'Etat aux forces de défense et de sécurité (Armée, Gendarmerie, Eaux et Forêts, Police, Douane) pour intensifier la lutte contre la coupe illicite



de bois le long des frontières.

Il y a eu beaucoup de réprobations sur la suite à donner aux coupeurs qui sont pris. Les Eaux et forêts sont-ils laxistes quant à l'application stricte de la loi ?

Le service forestier applique strictement la loi. Il ne saurait en être autrement. Le jour où nous serons laxistes, nous ôterons l'uniforme parce que nous aurons trahi le serment que nous avions prêté en intégrant le prestigieux corps des Eaux et Forêts. On est un service de développement mais nous avons aussi le code forestier qui gouverne la gestion forestière. Il suffit de voir le contentieux dans les régions de Tambacounda, Kolda, Sédiou et Ziguinchor pour constater que le service forestier sanctionne rigoureusement les infractions. Des compatriotes et même des étrangers sont en prison dans toutes ces régions que je viens de citer. Des camions d'immatriculation étrangère sont saisis. Et cela, vous pouvez le vérifier sur place. Combien de charrettes, de motos et même d'animaux sont saisis ?

Mais on a noté un sous-effectif des Eaux et Forêts dans le Médina Yoro Foula qui est un bastion forestier important. Vos services abandonnent parfois les saisies faute de pouvoir les acheminer. Peut-on assimiler les efforts à une goutte d'eau dans la mer ?

Nous faisons face à un déficit criard d'agents forestiers. D'ailleurs le Chef de l'Etat vient d'autoriser un recrutement exceptionnel et historique de 400 agents forestiers. Pour sa part, la Direction des Eaux et Forêts vient de déployer 250 agents qui sont déjà sur l'ensemble du territoire national. 80% de cet effectif sont déployés dans les régions sud. C'est ainsi que le département de

Médina Yoro Foulah a été fortement renforcé.

Pour la saisie du bois, le service forestier transporte les produits jusqu'au poste forestier le plus proche. Dans certains cas, on les confie aux chefs de village jusqu'à l'arrivée du service pour prélever les saisies. Il est impensable de laisser le produit sur place bien que cela nécessite de gros moyens pour soulever les troncs et même des camions. Je viens d'ailleurs d'envoyer un autre camion ce matin (l'entretien a eu lieu lundi dernier 2 mai 2016) sur Kolda pour aider à l'acheminement des produits.

Les patrouilles mixtes (avec l'armée ou la gendarmerie) semblent fonctionner, mais elles sont intermittentes. Est-ce une option que vous envisagez de reproduire plus régulièrement ?

Je viens d'une mission dans les régions de Tambacounda et de Kolda pour suivre le processus d'aménagement en cours mais surtout voir comment se passe la lutte contre le trafic de bois. J'ai sillonné le département de Médina Yoro Foulah et je suis allé jusqu'à Niamey. Cela fut aussi l'occasion pour moi de discuter avec les populations le long de la frontière et avec les élus locaux pour les sensibiliser. Nous allons d'ailleurs mettre surtout l'accent sur ce volet car on a quand même trouvé des comités villageois engagés dans la lutte contre ce trafic. C'est le lieu aussi de magnifier la parfaite synergie d'action et la mutualisation des moyens entre le service forestier et les forces de défense et de sécurité. En effet, l'Armée nationale dans toutes ses composantes est aujourd'hui à la pointe du combat avec la Direction des Eaux et Forêts. De nombreuses patrouilles mixtes se déroulent régulièrement dans toute la zone sud de notre pays. C'est une option définitive et menée de façon permanente. Elle est coordonnée par les COMZONES, les COMLEGIONS et les

Inspecteurs régionaux des Eaux et Forêts.

Mais est-ce que cela est suffisant pour venir à bout de la coupe illégale de bois surtout dans cette partie sud du pays ?

Aujourd'hui, c'est un sentiment de soulagement et d'espoir qui souffle au sein de la Direction des Eaux et Forêts car c'est la première fois qu'un chef d'Etat met le focus sur le service forestier et érige en priorité la gestion durable des ressources naturelles, en particulier les forêts. Le gouvernement est donc conscient des ravages de la coupe illicite de bois sur nos forêts. Et tout le monde fait de son mieux pour combattre ce fléau.

Quelles sont les perspectives pour la Direction des Eaux et Forêts, Chasses et de la Conservation des Sols ?

Nous sommes en train d'élaborer un projet de Gestion durable des écosystèmes côtiers et estuariens du Sénégal avec l'appui du Forum des Nations unies sur les Forêts dans le cadre du test de son nouveau mécanisme de financement de la Gestion durable des forêts. L'objectif général du projet est d'assurer une gestion durable des écosystèmes côtiers et estuariens du Sénégal pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, la conservation de la biodiversité et l'amélioration des conditions de vie pour les populations locales. Nous venons aussi de démarrer le projet de Renforcement de la gestion des terres et des écosystèmes des Niayes et de la Casamance dans un contexte de changements climatiques (PRGTE).

Dans la zone des Niayes, la production maraîchère nationale procure près de 430 millions de dollars aux producteurs pour une production de plus de 750 000 tonnes, selon l'Agence Nationale de Statistique et de la Démographie (ANSD). L'arboriculture fruitière occupe une place importante dans le calendrier des paysans.

Dans la zone éco-géographique de la Casamance, la salinisation, l'acidification des sols, l'ensablement des vallées, le désensablement des plateaux, l'affaissement du niveau de la nappe phréatique et la menace sur la mangrove constituent des entraves au développement. Les populations ont conscience de l'impact du climat sur leurs activités mais déplorent la difficulté de l'accès à temps à l'information climatique et météorologique dans un langage compréhensible. Le projet va donc intervenir dans les deux grandes zones éco-géographiques que sont les Niayes (Région de Thiès et Louga) et la Casamance (Régions de Ziguinchor, Sédiou et Kolda). ■

NOMINATION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR À LA SUNEOR

Le syndicat des corps gras, section Diourbel, apprécie

La section de Diourbel du syndicat des corps gras apprécie à sa juste valeur la nomination de la nouvelle direction de la Suneor.

Le Secrétaire général du syndicat des corps gras, section Diourbel, Thiémbaye Ndiaye, a déclaré hier que la nomination de la nouvelle direction de la Suneor va donner de nouvelles perspectives et permettre de remobiliser le personnel. "Nous apprécions à sa juste valeur ces nominations et nous espérons qu'avec la nouvelle privatisation, l'Etat va poser les jalons pour propulser la Suneor", dit M. Ndiaye. "Il est possible, soutient-il, de bien relancer l'activité en changeant certaines machines, en recrutant du personnel, pour que l'usine puisse jouer son rôle de moteur de l'économie de la région de Diourbel".



Papa Dieng

Les nominations du Président du conseil d'administration, Youssoupha Diallo et du Directeur général, Papa Dieng, intervenues lors du dernier Conseil des ministres, vont permettre à l'Etat de franchir un nouveau pas. Selon le syndicaliste, "M. Youssoupha Diallo connaît bien le secteur pour avoir duré au ministère de l'Agriculture, tutelle de la Suneor. Quant au Directeur Général, Papa Dieng, nous ne le connaissons pas bien mais il semble que c'est un ingénieur expérimenté. Toutefois, a-t-il ajouté, le problème de la Suneor peut bien être réglé, en grande partie, par le personnel et ses compétences internes".

Revenant sur les péripéties ayant entraîné la dérive de la Suneor, M. Ndiaye a rappelé les alertes données par le syndicat depuis 3 ans du fait de la mauvaise gestion du repreneur. "Nous avions interpellé l'Etat et l'opinion pour appeler à l'aide, pour qu'on vienne soutenir la Suneor qui allait vers la cessation de paiement ou la faillite", dit-il. Il ajoute que "l'Etat a vu que ce que le syndicat réclamait était juste". "Nous apprécions la volonté du gouvernement de relancer la Suneor. Aujourd'hui, cet engagement est en train de se vérifier sur le terrain par des actes concrets", a conclu Thiémbaye Ndiaye. ■

IBRAHIMA DACOSTA (DIOURBEL)

RÉUNION DE SUIVI DES ACCORDS SIGNÉS AVEC L'ÉTAT

Les enseignants campent sur leur position

La fin de la crise scolaire n'est pas pour demain. Même si les acteurs ont affiché leur optimisme suite à leur rencontre hier, au ministère de la Fonction publique, aucun acte concret n'a été posé par les deux parties.

■ ABDOURAHIM BARRY (STAGIAIRE)

Le gouvernement et les syndicats d'enseignants continuent de jouer au chat et à la souris. La rencontre qui a réuni ce vendredi les syndicalistes et le ministre de la Fonction publique, de la rationalisation des effectifs et du renouveau du secteur public, Viviane Bampassy et celui de l'éducation nationale Serigne Mbaye Thiam n'a pas abouti à un résultat concret. A la sortie de cette rencontre sur le suivi des accords signés, les protagonistes n'ont fait qu'afficher leur optimisme quant à la suite des événements. Même si dans leur déclaration il y a des points de vue convergents, du



Viviane Bampassy et Mamadou Lamine Dianté

côté des enseignants c'est le scepticisme qui domine. "Nous avons noté une bonne disposition des ensei-

gnants à discuter. La rencontre s'est déroulée dans une bonne ambiance. Nous espérons qu'il y aura bientôt

une issue heureuse, car ils ont pris bonne note et acte. Ils vont faire une évaluation de ce qui a été dit cet après-midi et ils vont prendre position", a déclaré la ministre de la Fonction publique. Selon elle, sur toutes les questions, il y a eu des avancées.

Des informations supplémentaires ont été apportées sur les efforts du gouvernement. Voilà pourquoi elle estime qu'il n'y a plus de raison pour que les enseignants restent dans la rue. "Il faut que nos enfants reprennent les cours. A notre niveau, nous pensons qu'il n'y a pas de blocage car sur toutes les questions, il y a eu une prise en charge totale ou partielle. Donc il n'y a plus de raison que l'école soit en crise dans la mesure où le gouvernement est disposé à prendre en charge les préoccupations des syndicats", a soutenu Viviane Bampassy.

Cet optimisme affiché côté gouvernement est plus nuancé chez les syndicalistes. Tout en reconnaissant la tenue de la rencontre dans une bonne ambiance comme l'a dit la ministre, l'autre coordonnateur du Grand cadre Abdou Faty n'a rien promis de concret. Selon lui, le temps de la négociation est ter-

miné. Il faut passer à l'acte. "Par rapport aux ministres du Budget et de la Fonction publique, nous leur avons demandé un échéancier clair, net et précis. Quelque part, ils nous ont apporté des éclairages. Mais d'autre part, on est resté sur notre faim", a-t-il déclaré face aux journalistes. A la question de savoir si, suite à cette rencontre, ils vont suspendre leur mot d'ordre de grève prévu le mardi prochain, il répond : "On a fait des suggestions et nous prenons acte des éclairages du gouvernement. Nous allons partager cela avec tous nos camarades à la base et lundi, nous allons nous déterminer."

Cette position du syndicaliste Faty, résume celle de tous les autres syndicats présents. "Aujourd'hui, il y a une rupture de confiance. Les accords ne devaient même pas entraîner une perturbation de l'école. Il y a un jour pour jour que nous avons signé ces accords. Nous ne demandons rien. Sinon que le gouvernement respecte son engagement. C'est une dette qu'il nous doit", a dit pour sa part le secrétaire général du Cusems, Abdoulaye Ndoye qui a parlé au nom du Grand cadre version Mamadou Lamine Dianté. ■

CONSÉQUENCES DU BLOCUS DE LA TRANSGAMBIE

Le Port de Banjul en chute libre

Deux mois après le blocus aux frontières entre la Gambie et le Sénégal, le chiffre d'affaires du port de Banjul a baissé de moitié. C'est une révélation faite ce jeudi par Lamin L. Sanyang, le directeur général de cette infrastructure phare de l'économie gambienne, lors d'un face-à-face avec les députés de son pays.

En qualifiant la baisse du chiffre d'affaires de l'institution qu'il dirige, le patron de la Gambia Ports Authority (GPA) de Banjul explique : "Nous ne pouvons pas quantifier le montant des recettes que nous perdons, mais nous savons très bien que la moitié de notre chiffre d'affaires, en particulier au niveau des ferries de la Transgambienne, ont baissé de façon drastique. De 9 millions de dalasis (120 458 891 francs CFA) par mois

au niveau de la Transgambie le chiffre d'affaires est passé maintenant à 2.5 millions de dalasis (33 460 803 francs CFA) par mois, une situation qui est très effrayante puisque nous sommes frappés par ce blocus depuis deux, à trois mois", explique Lamin L. Sanyang.

Le directeur général du Port de Banjul a fait ces remarques jeudi, lors d'une session conjointe de la commission des comptes publics et des entreprises publiques (PAC /

PEC) de l'Assemblée nationale gambienne, à laquelle Lamin L. Sanyang a soumis le rapport d'activité et les états financiers annuels du Port de Banjul qui ont ensuite été adoptés.

M. Sanyang a également indiqué que le bac de Banjul-Barra ferry qui, d'habitude rapportait jusqu'à 23 millions par mois, n'a récolté que 12 millions de dalasis en mars, et 14 millions en avril.

Le directeur du Port de Banjul a aussi ajouté que la situation de blo-

cage aux frontières est une préoccupation de son institution "puisque au moins 60 ou 70 pour cent de tout le fret qui passe par le Port de Banjul est constitué de produits et biens en transit vers d'autres pays et sont acheminés par la route vers d'autres pays de la sous-région".

L'activité de réexportation étant morte depuis les 10 dernières années avec les politiques d'intégration économique de la CEDEAO, il urge de sauver le commerce transfrontalier de transit qui alimente le Port. "Aujourd'hui, les mâles sont encombrés de conteneurs empilés dans le port de Banjul originaires d'autres pays et en transit à Banjul", avertit Lamin L. Sanyang.

Il y a cependant que les misères racontées par le patron du Port de Banjul sont encore loin de connaître leur fin. Car, réagissant ce vendredi à

l'annonce de prochaines concertations entre autorités sénégalaises et gambiennes à Dakar, le maire de la commune de Toubacouta, Pape Ndiango qui est aussi le responsable du syndicat sénégalais des routiers à Karang, a déclaré que les transporteurs restent déterminés à en finir avec les sautes d'humeur du régime gambien sur la traversée du fleuve Gambie. "Notre position est que la construction du pont de Bamba Tenda Yelli Tenda que Yahya Jammeh a interrompu doit se poursuivre. Jammeh ne peut pas indéfiniment se moquer de nous en conviant le plus grand dignitaire Niassène et le Premier ministre du Sénégal à la pose de la première pierre du pont pour ensuite faire volte-face et exercer un chantage sur nous", a soutenu Pape Ndiango. ■

MAME TALLA DIAW

PROLIFÉRATION DES ÉCOLES DE FORMATION

Les sages-femmes demandent une réglementation stricte

Les sages-femmes ont marqué hier la journée internationale qui leur est dédiée par un plaidoyer fort. Face à la pléthore d'écoles de formation, elles demandent à leur ministre de tutelle une réglementation stricte, pour assurer une bonne pratique du métier.

■ AIDA DIENE

Partout à Dakar et à l'intérieur du pays sont ouvertes des écoles de formation de sages-femmes. Le nombre d'écoles est même jugé pléthorique. Face à ce constat, l'Association des sages-femmes pose la question de la réglementation. Elle a profité, hier, de la journée mondiale de la sage-femme pour adresser un message de "secours" à leur ministre de tutelle

pour une réglementation des écoles de formation dédiées aux sages-femmes. "Il est malheureux de constater que nous nous retrouvons devant une pléthore d'écoles qui forment des sages-femmes dont la qualité est douteuse, parce que ne répondant pas aux normes", dénonce la présidente de l'Association, Adja Marième Fall. Dans ces écoles qui pullulent comme des champignons, poursuit-elle, les enseignements ne sont pas respectés, de même que la

pratique sur le terrain. Ces écoles n'ont pas aussi les infrastructures adéquates.

Adja Marième Fall informe que seules sept écoles nationales sont disponibles pour la formation, alors que le privé en compte 64. La base de la pratique du métier de sage-femme, dit-elle, est la formation. "Nous avons insisté sur la formation et nous allons demander au ministère de la Santé de réglementer notre domaine. Parce que nous n'avons



Awa Marie Coll Seck, ministre de la Santé

pas droit à l'erreur", plaide-t-elle. D'après toujours la présidente, il serait utile de réfléchir et d'élaborer un plan stratégique se basant sur l'étude faite sur la pratique de sage-femme, la formation et tout autre gap inhérent à la profession. "Sans une bonne formation réglementée selon

les standards, on aura toujours de mauvaises qualités de soins", prévient-elle.

"Au Sénégal, 4 femmes meurent chaque jour en donnant la vie"

La Représentante résidente du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), Andrea Wojnar Djagne, conforte cet état de fait. Et souligne que les sages-femmes doivent disposer de compétences techniques avérées afin de pouvoir offrir des services de santé de qualité conformes aux normes et protocoles. Car, malgré les résultats encourageants du ratio de mortalité maternelle qui est passé de 510 à 315 décès pour 100 000 naissances vivantes, entre 1992 et 2015, au Sénégal 4 femmes meurent en donnant la vie, chaque jour.

Cette année, le thème de la journée est : "Femmes et nouveau-nés au cœur de la pratique des sages-femmes". ■

**DIMANCHE 08 MAI 2016 P**

SAINT-CLOUD (corde à GAUCHE)

Prix du Bel Air

16 Partants – PLAT- 60.000 €
(40 000 000 F CFA) 1.600M-

R1 C3-Terr: BON

DEPART: 13 H15 | Sélection : 6.2.10.3.1.16.8.13

Normandy Kitten (6) est irréprochable depuis qu'il est muni d'oeillères australiennes. Il est bien situé dans les boîtes et semble pris à sa valeur. Diwan Senora (2) reste sur un succès à ce niveau de la compétition. Kenfay (10) était assez chuchoté récemment dans un gros handicap, mais il n'a pu se montrer à la hauteur. Eternal Army (3) est la régularité faite cheval. Amiral (1), qui n'a pas beaucoup de marge au poids, Mortrée (16), qui monte de catégorie avec des ambitions, Mesonera (8), très régulière dans les courses à réclamer de bonne facture, et Rappelle Moi (13), qui reste sur un résultat prometteur dans un événement.

N	CHEVAUX	SW	CCR	DEL	JOCKEYS	Poids	PERF.	GAINS / €	ENTRAINEURS	PROPRIÉTAIRES	COTE
1	AMIRAL (GB)	M3	11	-	P.-C. BOUDOT	60,5	5p 4p 8p (15) 1p 4p 3p 1p	52 300 €	D. PROD'HOMME	L. BOETIE	10/1
2	DIWAN SENORA	M3	2	-	J. CABRE	59	1p 8p (15) 6p 1p	36 200 €	Y. BARBEROT	H.D. SENORA	6/1
3	ETERNAL ARMY	M3	6	-	V. CHEMINAUD	58	2p 1p 2p 1p (15) 4p 3p 6p	65 900 €	H.-A. PANTALL	J. CYGLER	3/1
4	MOON EXPRESS	F3	7	-	G. BENOIST	57	4p 5p 1p (15) 6p	18 150 €	Y. DE NICOLAY	J.J. FOURNIER	20/1
5	RASHAWN	M3	16	-	F. VERON	57	2p (15) 1p 2p 4p 7p	17 000 €	H.-A. PANTALL	F. HODEL	18/1
6	NORMANDY KITTEN	M3	5	❶	C. SOUMILLON	56,5	3p 1p 2p 1p (15) 6p 7p	35 700 €	G. BIETOLINI	L. RAMSEY KE.	3/1
7	OLSZTYN	M3	10	-	S. MAILLOT	56,5	1p 6p 1p (15) 2p 2p	25 900 €	M. BOUTIN (S)	J.P.V. HEEDE	16/1
8	MESONERA	F3	15	-	A. HAMELIN	56	2p 5p (15) 3p 4p 6p 1p 1p	46 200 €	J. PARIZE	P. WALTER	23/1
9	YOOROPPA	F3	14	-	ALEXIS BADEL	55,5	3p (15) 6p 4p 3p 3p 5p 3p	41 900 €	Y. GOURRAUD	C.D. ETOILES	41/1
10	KENFAY	M3	12	❷	S. PASQUIER	55,5	7p 1p (15) 3p 1p 1p 0p 1p	35 400 €	Y. GOURRAUD	A. SALIKBAYE	12/1
11	QUERETARA (IRE)	F3	13	-	T. JARNET	55	3p (15) 7p 6p 8p 3p	8 250 €	A. DE RO DUPRE	H.L. PERELL	17/1
12	VALLEY KID	M3	8	-	M. GUYON	54,5	8p 5p 3p 2p 6p 5p (15) 8p	47 300 €	MME P. BUTEL	RMC 2015	26/1
13	RAPPELLE-MOI	M3	1	-	A. CRASTUS	54,5	4p 8p (15) 6p 5p 8p	6 650 €	D. PROD'HOMME	A. KRAULIGER	8/1
14	ALONGOLDH'SBEACH	F3	3	-	T. THULLIEZ	54	8p (15) 5p 4p	3 750 €	C. & Y. LERNER	C. ANDRE	52/1
15	DES ANNEES FOLLES	F3	9	-	M. BARZALONA	53	4p 3p 4p 5p (15) 5p 1p 4p	37 450 €	Y. BARBEROT	B.T.W. SC	16/1
16	MORTREE	F3	4	-	C. DEMURO	53	2p 5p 2p 2p (15) 5p	22 000 €	P. SOGORB	G. AUGUSTIN	14/1

1-AMIRAL (GB) : Après avoir gagné un petit handicap le 27 décembre dernier, il a été pénalisé de huit livres. En 42 de valeur, sa marge n'est pas énorme. Malgré tout, il vient de bien courir dans ce type de tournoi. Il va encore tenter de se surpasser.

2-DIWAN SENORA : Le handicapeur a revu son jugement et l'a pénalisé de neuf livres. Sa tâche se complique, mais il est en plein épouvoisement. Gare à lui !

3-ETERNAL ARMY : Il vient d'échouer de peu dans une épreuve de ce genre. Il prouve qu'il était pris à sa valeur. C'est un bon point d'appui.

4-MOON EXPRESS : Elle a gagné facilement un maiden en début de saison. C'était sur le sable. Ses deux sorties suivantes sur le gazon ne sont pas extraordinaires, même si elle montait quelque peu de catégorie. Il lui faudra faire ses preuves à ce poids.

5-RASHAWN : Régulier dans les courses à conditions, il se présente avec des ambitions justifiées. Le 27 septembre

dernier, il n'a trouvé que Spectre pour le devancer. Cette dernière vient de s'imposer dans un Groupe III. C'est une possibilité.

6-NORMANDY KITTEN : Sa récente troisième place dans un événement faisait suite à une victoire dans une course à conditions assez relevée. C'est peu de dire que le protégé de Gianluca Biitolini à une belle carte à jouer. Il va rallier de nombreux suffrages.

7-OLSZTYN : Il monte de catégorie après avoir gagné une épreuve à réclamer. Il est peut-être pris un peu haut par le handicapeur. En progrès, il peut étonner.

8-MESONERA : Elle retrouve notamment le top-weight de cette épreuve avec un net avantage au poids. Elle doit cependant faire ses preuves sur le mile.

9-YOOROPPA : Sans être une championne, elle fait preuve de constance depuis ses débuts.

Elle alterne avec le même entraîneur les courses à conditions et les réclamers. Elle monte de catégorie ici et il lui faudra

élèver son niveau pour faire l'arrivée.

10-KENFAY : Il devrait être plus à son affaire sur 1.600 mètres, une distance où il compte deux succès à Toulouse. Il n'est pas incapable de se racheter.

11-QUERETARA (IRE) : Elle disputait pour l'occasion son premier handicap. Dépendant de l'entraînement d'Alain de Royer Dupré, elle semble avoir son mot à dire.

12-VALLEY KID : Il a montré de beaux moyens sur le gazon. Ce n'est donc pas rédhibitoire. Avec un bon parcours, il n'est pas incapable de se distinguer.

13-RAPPELLE-MOI : Il n'avait pas montré grand-chose en quatre tentatives, avant de prendre la quatrième place d'un événement en dernier lieu.

Connaissant l'habileté de son entraîneur dans ce type de tournois, on se gardera bien de faire fi sur ses chances.

14-ALONGOLDH'SBEACH : Ses trois sorties dans les maidens n'ont pas donné lieu à des résultats extraordinaires. Mise à part cela, elle risque de manquer d'expérience pour son premier

gros handicap. Toutefois, il faut s'en méfier car son entraîneur est adroit.

15-DES ANNEES FOLLES : Elle fait quasiment toutes ses courses. Certes, la plupart du temps c'était dans des réclamer et des petits handicaps, mais son expérience sera un atout. Elle visera une allocation.

16-MORTREE : Elle vient de se distinguer dans un petit handicap où elle devançait quelques adversaires du jour. Elle a sa place à l'arrivée.

Résultat et Rapports ALR1
VENDREDI 06 MAI 2016

ARRIVEE OFFICIELLE**NON-DISPONIBLE**

NOTRE CLASSEMENT
M.CHANCES:3.6.2.13.1.10.16.7
MEFIANCES:11.5.15.4.8.12
OUTSIDERS:9.14

INTERDIT AU MOINS DE 18 ANS

-18

UNE CAGNOTTE DE 11 723 500 F CFA EST MISE EN JEU DANS CE QUINTE...

PMU	ALRI - PRONOSTICS DIMANCHE 08 MAI 2016 - ALRI 13H15																	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Cote Sénégal	10/1	6/1	3/1	20/1	18/1	3/1	16/1	23/1	41/1	12/1	17/1	26/1	8/1	52/1	18/1	14/1		
C Paris Turf	11/1	9/1	5/1	10/1	17/1	6/1	18/1	32/1	20/1	12/1	15/1	16/1	12/1	26/1	11/1	13/1		
BRUNO DIEHL	6					2		10		3		1		16		8		13
YANN DAIGNEAU	3					16		6		9		10		13		15		1
G.BERNH	3					12		1		6		11		15		14		13
C.MEYER	2					6		1		3		4		16		10		5
H.DEBRUYN	3					6		11		1		2		13		16		10
MARIO PUTRINO	3					1		11		6		13		2		14		5
JOHAN GERARD	1					2		3		6		10		13		12		7
LE PARISIEN	10					2		6		3		16		1		8		13
LE REPUBLICAIN	6					2		10		3		3		1		8		13
QUINTENET	15					16		10		2		6		3		1		8
AIP	1					6		2		3		10		16		8		13
SUD-OUEST	6					2		10		3		16		8		1		13
RMC	6					2		10		3		1		16		8		13
RADIO HAUTE	8					6		1		2		13		3		10		16
SCOOPDYGA	6					3		2		8		10		1		16		13

Liste type	6</

LOESE N°39 ALR2 Tiercé Quarté+ Quinté+ ALR2 ALR2

DIMANCHE 08 MAI 2016 P

LA CAPELLE (Corde A gauche)
Prix Station des Haras Nationaux de la Capelle (Prix Crédit Agricole Nord-Est)

16 PARTANTSAttelé – 22.000€
(14 000 000 F CFA) – 2.750M

R4 C3 -Terrain: BON

DEPART ALR 2:

15 H 10

L'ALR2 dominicale sera courue par les femelles de 5 et 6 ans. Performante l'an passé à pareille époque, BAHIA DU FOSSÉ(12) a désormais trois parcours dans les jambes et pourrait renouer avec les bons résultats en se produisant déferrée des postérieurs. BELGIAN BEAUTY(13) a eu un comportement prometteur le jour de sa rentrée. La délicate BELLE DES GOSSETS(15) appréciera le profil de la piste. AOLAS DU VAUTOUR(11) et ALTESSE ECLATANTE(14) n'ont plus à faire leurs preuves dans cette catégorie. Au premier échelon, BELLE DE LA VITARD(5), AMMA RINGEAT(8) et Beauty's Melody(10) paraissent capables de jouer les trouble-fête.

Sélection: 12.13.15.11.14.5.8.10

N	CHEVAUX	SM.	FERR	DRIVERS	DIST	CHRON	PERF.	GAINS / €	ENTRAINEURS	PROPRIETAIRES	COTES
1	ARGENTINE FAC	F 6	-	B. PITON	2750	1'15"4	7m 4m 3m Dm(15)Dm	28 120 €	I. SACCOMANDI	I. SACCOMANDI	44/1
2	BONTE D'ABBEVILLE	F 5	-	P. TERNISIEN	2750	1'16"1	3a 4a 1a 0a 3a 2a 6a 5a	28 370 €	P. TERNISIEN	D.M. DELAUNA	17/1
3	BEAUTY DU BELLAY	F 5	-	A.-A. DAVID	2750	1'16"8	(15) Da 1a 3a Da 4a 2a	28 580 €	A.-A. DAVID	ECURIE DU B.	14/1
4	BLONDIE D'HUON	F 5	-	M. LENOIR	2750	1'15"8	(15) Ba 3a 1a 2a Ba 0a	29 140 €	MME J. STRANG	MME J. STRANG	13/1
5	BELLE DE LA VITARD	F 5	GP	P.-Y. VERVA	2750	1'16"4	Da 0a (15) 7a 1a 2a 3a 4a	29 460 €	J. VANMEERBECK	G. CAO VAN T.	5/1
6	ANNA DE GAUTIERS	F 6	-	V. CLERIN	2750	1'16"6	Da (15) Dm Da 7m 8a 9m0a	29 580 €	A. CLERIN	A. CLERIN	39/1
7	AWA VICTORIA	F 6	-	V. MAILLARD	2750	1'16"5	Om Da (14) 0a 8a 8z 3a 2a	29 840 €	V. MAILLARD	V. MAILLARD	54/1
8	AMMA RINGEAT	F 6	GP	G.R. BALAGUER	2750	1'14"9	Da 5a Da 8a 3a 3a	29 890 €	T. LONCKE	T. LONCKE	29/1
9	AURORE PHILS	F 6	GP	B. BOURGOIN	2775	1'15"9	7a 0a (15) 8a Da 7a 1a 3a	44 280 €	B. BOURGOIN	P. LECOQ	32/1
10	BEAUTY'S MELODY	F 5	-	R. ANDREGHETTI	2775	1'15"6	(15) 0a 0a 1a Da 5a 5a	45 570 €	V. MARTENS	ECURIE M-ST.	2/1
11	AOLA DU VAUTOUR	F 6	GP	M. BIZOUX	2775	1'15"8	2a 0a Ba (15) 7a Da 7a 7a	46 740 €	M. BIZOUX	J. SEMAILLE	21/1
12	BAHIA DU FOSSE	F 5	GP	G. GIIFORMINI	2775	1'15"5	8a Ba Ba (15) Da 1a 4a 1a	54 320 €	I. SACCOMANDI	MME M. BUCAU	7/1
13	BELGIAN BEAUTY	F 5	-	N. DHAENENS	2775	1'14"7	6a 0a 1a (15) 2a 1a 1a 1a	56 128 €	G. VANPOLLERAERT	ECURIE UNIO.	24/1
14	ALTESSE ECLATANTE	F 6	-	F. OUVRIE	2775	1'15"4	4m 5a 1a 6m 8a (15)Dm 1m	60 230 €	L. ROELENS	M. VAN HONSE	11/1
15	BELLE DES GOSSETS	F 5	-	G. DELACOUR	2775	1'14"8	0a Da Da 5a Da 1a Da	60 380 €	G. DELACOUR	ECURIE G. DE	9/1
16	ARTEMIS DU FAUCON	F 6	-	J.-Y. RAYON	2775	1'14"9	(15) 7m6m 7m4m 8m2m5m	61 610 €	J.-Y. RAYON	ECURIE A. RA.	49/1

1-**ARGENTINE FAC** : Elle revient à l'attelage après avoir couru au toutes ses courses de cette année au trot monté. Surprise possible.

2-**BONTE D'ABBEVILLE** : Depuis la rentrée le 1^{er} janvier elle arrive quasiment à avoir une allocation dans les courses suivantes. Elle peut briguer une place.

3-**BEAUTY DU BELLAY** : Elle a montré des choses intéressantes à Paris. Elle a eu ses meilleures performances sur cette distance. Elle devrait participer à l'arrivée.

4-**BLONDIE D'HUON** : Elle rentre mais son driver M. Lenoir connaît la piste par cœur. Bon outsider.

5-**BELLE DE LA VITARD** : Elle a maintenant deux parcours dans les jambes. Attention !

6-**ANNA DE GAUTIERS** : Sa course de rentrée s'est soldée

par un échec. On peut lui préférer d'autres concurrents.

7-**AWA VICTORIA** : Ses deux courses de l'année n'ont rien révélé de bon. Sa forme est sujette à caution. L'impassé est tentante.

8-**AMMA RINGEAT** : sans réussir à s'imposer il lui arrive de se placer quand elle termine sa course. Déferrée des postérieurs, elle peut glaner une petite place.

9-**AURORE PHILS** : Elle a couru en progrès le 26 avril. Déferrée, elle devra compter sur une défaillance des favoris pour prendre une allocation.

10-**BEAUTY'S MELODY** : l'année dernière a été prolifique pour ce jument. On ne l'a plus revu depuis 11/10/2015. Si elle reste sage, c'est un candidat au succès.

11-**AOLA DU VAUTOUR** : elle reste sur un premier accessit le 26 avril. Elle va courir sans ses fers. Ce qui lui permet d'avoir une belle carte à jouer dans ce lot à sa portée.

12-**BAHIA DU FOSSE** : Elle vaut mieux que ses trois parcours de l'année. Avec un parcours limpide, elle sera à l'arrivée.

13-**BELGIAN BEAUTY** : elle a effectué une rentrée victorieuse le 10 janvier, avant de sombrer sur ses deux dernières courses. Sa présence à l'arrivée n'aurait rien de surprenant.

14-**ALTESSE ECLATANTE** : Régulière en alternant attelé et monté. Belle possibilité. A surveiller pour les accessits d'honneur.

15-**BELLE DES GOSSETS** : Belle a souvent été la note en retrait dans des lots de qualité...dans

ce lot à sa portée une place peut lui revenir.

16-**ARTEMIS DU FAUCON** : Cette bonne jument a peu de référence dans l'attelage pour avoir fait ses armes dans le trot monté. Elle risque de manquer de compétition et aura fort à faire aux 25 mètres.

Résultat ALR 2

Du VENDREDI 06 MAI

2016

ARRIVÉE OFFICIELLE

6.14.9.13.16

TIERCE

O:54 500F (48)

D:10 500F (162)

QUARTE+

O:654 500(1)

D:14 000(64)

QUINTE+

O:680 500 (2)

D:13 000 (287)

FAVORIS:
(10)- BEAUTY'S MELODY
(5)- BELLE DE LA VITARD
(12)- BAHIA DU FOSSE
(15)- BELLE DES GOSSETS
(14)- ALTESSE ECLATANTE

NOTRE CLASSEMENT
M.CHANCES:10.5.12.15.14.4.3.2
MEFIANCES:11.13.8
OUTSIDERS : 9.6
TOCARD: 1.16.7

INTERDIT AU MOINS DE 18 ANS

-18

UNE CAGNOTTE DE 4 186 000 F CFA EST MISE EN JEU DANS CE QUINTE

PMU	ALR 2 -PRONOSTICS DU DIMANCHE 08 MAI 2016 - ALR 2 15h10																	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Cote Sénégal	44/1	17/1	14/1	13/1	5/1	39/1	54/1	29/1	32/1	2/1	21/1	7/1	24/1	11/1	9/1	49/1		
C Paris Turf	53/1	24/1	22/1	21/1	12/1	42/1	63/1	36/1	45/1	6/1	30/1	16/1	31/1	22/1	18/1	54/1		
BRUNO DIEHL	12				13			15		11		14		5		8		4
YANN DAIGNEAU	10		5		3		4	14		4		12		15		8		8
G.BERNH	10		5		4		14	15		12		9		2		9		2
C.MEYER	10		5		12		15	14		15		4		3		11		11
H.DEBRUYN	12		15		13		8	5		11		14		2		15		3
MARIO PUTRINO	12		5		10		3	4		4		14		2		15		15
JOHAN GERARD	10		5		9		11	2		2		8		14		3		3
LE PARISIEN	15		14		10		5	4		4		12		13		1		1
LE REPUBLICAIN	10		14		11		13	2		8		9		12		12		12
QUINTENET	15		5		10		4	14		14		9		6		1		1
AIP	5		15		4		14	10		10		12						

MOTS FLÉCHÉS • N° 1464 (FORCE 4)

horoscope

QU'ON PEUT MANGER		COLLÈGE	UNION EUROPÉENNE	À LE	MOUVEMENT DE DANSE	ON LE FORGE
LESBIENNE		PRONOM RÉFLÉCHI	LE SÉLENIUM	IL HAIT LES ÉTRANGERS	QUI A TROP BU	PETITE VITESSE
DIRIGE, COMMANDÉ	→			ON LE REDOUBLE POUR RIRE	SE DIRE INNOCENT	
ARTICLE DÉFINI		QUELLE SURPRISE !	QUI DATE ! SOURCES D'EAU CHAUDE			PRONONCE DISTINCTIONNEMENT
GROS MIL	▶	▼	▼		TOUCHÉE, BOULEVÉRSEE	C'EST À TOI
NON-CROYANT				FAIRE UN TROU	▼	
PRÊTRES CATHOLIQUES		CADENCE RÉGULIÈRE TRÈS ORDINAIRE				C'ÉTAIT LE DO ORDRE DES BALEINES
PAS ABSENT	→		▼	FAUTE DE QUOI POSSESSIF MASCHULIN	ÉMISSION DE VOIX SPECTATEURS	
ART DE LA CHASSE		IMPORTUNE VIVEMENT ENCERCLER	▼		▼	SUITES DE NOTES
DANS LA BIÈRE	OREILLE DE CRUCHE TRÈS VIEUX			APPAREIL À MÂCHOIRES	▼	
DÉLIVRÉ CONTRE PAIEMENT	OU EN PROVENCE PÉLERINE		▼	COURRIER ÉLECTRONIQUE COUP D'OEIL		JOUR AVANT AUJOURD'HUI
HOMME DU VATICAN	VOIES SANGUINES DURÉE FIXÉE	EXPRESSION ENFANTINE	▼	COULEUR BRUN-JAUNE GAL ENJOUÉ		DES LUNETTES L'AMÉLIorent
L'ARGENT EST CELUI DE LA GUERRE		FAIS SEMBLANT	▼	DEMANDES A GENOUX SA BAGUETTE EST MAGIQUE	▼	SIX DE ROME ROUTE NATIONALE
					ELLE TRAVERSE LA VILLE	

Solutions

MOTS FLÉCHÉS N° 1463

SUDOKU N° 1132

T	A	O	R	F
CHAMPIONNAT				
E	P	I	L	E
B	O	R	N	E
R	E	C	U	L
J	E	I	R	E
M	E	R	E	
N	E	M	E	R
G	R	I	L	
E	S	T	E	R
E	P	A	S	S
E	T	R	E	R
P	R	O	F	
V	I	T	T	
D	E	S	O	
R	E	B	O	
Z	O	N	E	

MOTS MÉLÉS • N° 734

Plante des lieux humides utilisée comme sédatif

HERBE - AUX - CHATS

SUDOKU N° 1133

4	8	9		2	7	
	7			1		8
			7		2	
				9		5
6	2		3			7
		2			6	8
8	3		4		5	
5			9			9

HEURES DE PRIÈRES

HEURES DE MESSE

- Cathédrale : 7H
 - Martyrs de l'Ouganda : 6H30-18H30
 - Saint Joseph : 6h30 - 18h30

HEURES DE PRIERES MUSULMANES

- Fadiar : 05:44
 - Tisbar : 14:15
 - Takussan : 17:00
 - Timis : 19:36
 - Guéwé : 20:36

MOT MÉI É EXPRESS N° 735

Tennisman tchèque demi-finaliste en Australie 2014

AEREE	DECORE	MALIN	RESURGENTE
AGEE	DOMAINE	MEGACEROS	RIEN
AGITE	DUPEE	MEUBLANT	ROCK
ALOYAU	ECLAIR	MIJOTE	ROSIE
ARGUMENTE	EPIEUR	NICOTINE	SANGRIA
AUSSI	ETABLIR	OSSU	SOIREE
AVEN	ETOFFE	PENALTY	SOURD
BAGOU	FOURBERIE	PENOMBRE	STAR
BANQUIER	GABIER	PIMENT	TASSEAU
BARREAU	GERMER	POMMER	TRIMANT
CONDOR	JAMBON	PUERIL	TRUC
CRUCIFIX	JAUGE	RARISSIME	USEE
THIERRY			

B	A	N	Q	U	E	R	D	R	G	C	R	E	I	B	A	G	T
U	R	U	O	G	A	B	E	M	E	E	E	R	C	ON	D	O	R
A	S	I	P	I	M	E	N	T	I	C	S	R	U	E	I	P	E
Y	P	S	L	E	T	D	R	U	O	S	O	U	M	C	U	R	T
O	D	U	O	L	N	O	M	R	A	F	S	R	E	I	A	O	A
L	O	E	E	R	I	O	S	A	A	E	F	I	E	G	R	F	J
A	M	M	N	R	E	E	M	S	E	B	S	E	R	G	E	I	T
E	A	E	I	S	I	C	U	B	B	I	S	S	U	A	N	M	X
T	I	U	T	A	J	L	A	C	R	E	M	N	R	A	T	S	
M	N	B	O	N	A	A	B	G	M	E	D	E	T	I	G	A	E
O	E	L	C	G	M	I	U	A	E	N	I	S	Y	D	U	P	E
C	V	A	I	R	B	R	L	G	T	M	S	N	C	H	K	C	O
I	A	N	N	I	O	I	A	E	E	F	O	R	E	M	M	O	P
V	Y	T	L	A	N	E	P	F	O	U	R	B	E	R	I	N	A

LIGUE 1 - 22^e JOURNÉE AVANCÉE

Uso et As Douanes refusent de plonger

En match avancé de la 22e journée de Ligue 1, l'Union sportive de Ouakam (Uso) et l'As Douanes se sont quittées sur un nul (2-2) qui empêche l'une et l'autre de sombrer. Les autres rencontres se jouent ces samedi et dimanche.

— LOUIS GEORGES DIATTA

Finalement, personne n'a sombré dans sa crise, entre l'As Douanes (7e, 28 pts) et l'Union sportive de Ouakam (Uso). Plongés dans une période de disette marquée par 6 matches sans succès, Ouakamois (10e, 26 pts) et Gabelous se sont quittés sur un score nul (2-2), ce vendredi au stade Demba Diop, en match d'ouverture de la 22e journée de Ligue 1.

Les Douaniers avaient pourtant pris une sérieuse option en ouvrant le score assez tôt (13e) par Daouda Ndiaye Guèye qui a marqué son 8e but en championnat. Le champion du Sénégal en titre a même doublé la marque sur penalty exécuté par le capitaine Ass Ndoye (21e).

En seconde période, les Ouakamois ont sonné la révolte. Babacar dit Mbaye Niang réduit le score (2-1) en prolongeant de la tête un coup-franc venant du côté droit de l'attaque de Ouakam. Les Douaniers ont vendangé de nombreuses occasions qui devaient leur permettre de se mettre à l'abri. Le Nouvel entrant Mohamed



Ass Ndoye

Sène (à la place de Babacar Ndiaye, 79e), bien servi dans la surface de réparation adverse, tire sur le gardien Ousmane Kane, qui capte la balle. Malheureusement pour eux, El Hadj Salim Ndoye a égalisé (2-2 ; 87e).

Le Casa Sport n'a pas droit à l'erreur

Le fauteuil de leader fera encore l'objet de toutes les convoitises ce

week-end pour la suite de la 22e journée. Pour conserver la tête du classement, le Casa Sport (33 pts) n'a pas droit à l'erreur, ce samedi, lors de la réception de Mbour Petite Côte (12e, 24 pts) au stade Aline Sitoé Diatta. En cas de faux pas, les Ziguinchorois risquent de perdre leur place au profit de ses poursuivants, Diambars (2e, 32 pts, +7) et Linguère (3e, 32 pts, +6), qui respirent la bonne forme en ce moment avec chacun 3 victoires successives. Toutes les deux formations lorgnent le fauteuil du Casa. Pour ce 22e acte, l'académie de Saly ira à l'assaut de l'Olympique de Ngor (14e, 22 pts), ce samedi au stade Demba Diop. Les Saint-Louisiens, eux, se rendent au stade Amadou Barry pour affronter Guédiawaye FC (5e, 28 pts), dimanche.

Le Stade de Mbour (11e, 25 pts) accueille le Jaraaf (8e, 27 pts), ce samedi. Le même jour, au stade Demba Diop, l'Us Gorée (4e, 30 pts) reçoit la Suneor de Diourbel (9e, 27 pts). Le dimanche, le Ndiambour de Louga (13e, 23 pts) accueille Niary Tally (6e, 28 pts). ■

Résultats

Hier

As Douanes - Us Ouakam 2-2

Samedi

17h Casa Sport - Mbour PC

Stade Demba Diop

16h Ol. de Ngor - Diambars

18h Us Gorée - Suneor

Dimanche

17h Stade de Mbour - Jaraaf

Ndiambour - Niary Tally

Stade Amadou Barry

17h Guédiawaye FC - Linguère

qui reste sur deux défaites de suite. Génération Foot (2e, 43 points) pourrait également suivre les hommes de Moustapha Seck. Si les académiciens de Déni Birame Ndaa l'emportent sur l'Etics (6e, 30 pts -1) et que Bargueth ne s'impose pas, ils seront virtuellement admis en Ligue 1. En attendant le résultat de Dakar Sacré-Cœur (4e, 31 pts +5) qui pourrait faire perdurer un peu le suspense contre Yegg (29 pts), lundi. Port autonome de Dakar (5e, 31 pts +4) rend visite à Cayor Foot de Tivaouane (9e, 28 pts -4).

Au bas du tableau, Dahra (14e, 8 pts -25) va tenter de se donner de l'espoir pour le maintien contre l'As Pikine (10e, 26 pts -2). La Renaissance de Dakar (12e, 20 pts -10) et Ndar Guedj (11e,

24 pts -5) vont se livrer une rude bataille pour la même motivation. ■

Programme

Samedi

Amadou Barry

15h Renaissance - Ndar Guedj

17h Teungueth FC - Asfa

A Dahra

17h Dahra - As Pikine

A Tivaouane

17h Cayor Foot - Port

A Déni Birame Ndaa

17h Génération Foot - Etics

Lundi

Demba Diop

Duc - Bargueth

Yegg - Dakar Sacré-Cœur

attaque, il y a une variété aussi", analyse Mamadou Samb dit "Pa Jean" avant de poursuivre : "Mermoz, qui joue actuellement les playdowns, n'a que la Coupe Saint-Michel pour sauver sa saison ; Ouakam n'a jamais remporté ce trophée : voilà les deux challenges."

Ce membre de la Direction technique de basket (Dtn) relève ce qui peut être déterminant dans ce duel : "Je crois que ça va se jouer au niveau de la défense. L'équipe qui aura mieux défendu aura plus de chance de gagner. En matière de sport collectif, c'est à partir de la défense qu'on

gagne des matches. Mais en général avec des individualités, on peut s'en sortir." Vainqueur en 2011, Mermoz semble mal préparer cette édition face à son voisin, estime Mamadou Samb. "Mentalement, Ouakam part légèrement favori, il faut le dire, hon-

BASKET - FINALE COUPE SAINT MICHEL, CE SAMEDI

Us Ouakam - Mermoz : "le match des défenses"

— A. COLY

La 43e édition de la finale Coupe Saint Michel vaudra le déplacement au stade Marius Ndiaye. Car entre Us Ouakam et IAM Mermoz, c'est un derby, ce samedi (17h30). Mais pas seulement ça. "En

principe, c'est une belle finale parce que ce sont deux équipes qui renferment des jeunes volontaires et qui en veulent. Sur le plan tactique, c'est deux équipes qui jouent sur des bases très claires, surtout sur le plan de la défense. Ce sont deux équipes très fortes sur le plan défensif. En

REVUE TOUT TERRAIN

FOOT - US OUAKAM

Malick Daf rend le tablier

Le coach Malick Daf n'est plus sur le banc de l'Union sportive de Ouakam (Uso). L'information a été confirmée ce vendredi, par le président du club, Abdou Aziz Guèye, à l'issue du match nul (2-2) contre l'As Douanes, pour la 22e journée de Ligue 1. Selon M. Guèye, le technicien a fait parvenir au club, la matinée du match contre les Gabelous (vendredi), "une lettre d'intention de remettre son tablier". "Il a des problèmes personnels, des soucis familiaux. Ce (vendredi) matin, il nous a demandé de le libérer de ses fonctions", a-t-il expliqué. Par ailleurs, le président de l'Uso reconnaît le climat délétère qui existait entre le technicien et les supporters ouakamois : "Il y a toujours des problèmes avec les supporters. C'est comme ça. C'est un bon entraîneur. Il n'avait pas de problème avec les dirigeants. Dernièrement, les résultats ne plaidaient pas en sa faveur. Il a fait son choix et on prend acte." Pour la suite, dit-il, "on va se retrousser les manches et essayer de réorganiser". Lors du match de ce vendredi, c'est l'ancien capitaine de l'Us Ouakam, Mbaye Moussa Dionne, qui était sur le banc. Après la relégation du Port en Ligue 2 à l'issue de la saison dernière, Malick Daf a pris l'Uso cette saison.

LOUIS GEORGES DIATTA

ALLEMAGNE

Gündogan manquera aussi l'Euro !

Quelle poisse ! Alors qu'il avait déjà manqué la Coupe du monde 2014 en raison d'une blessure au dos qui l'avait éloigné des terrains durant de longs mois, le milieu de terrain du Borussia Dortmund, Ilkay Gündogan (25 ans, 25 matchs et 1 but en Bundesliga cette saison), doit désormais faire une croix sur l'Euro 2016 ! Touché à un genou à l'entraînement, l'international allemand est forfait pour la compétition internationale, a indiqué le BVB ce vendredi. Un terrible coup dur pour l'ancien joueur de Nuremberg et une bien mauvaise nouvelle pour la Mannschaft.

Basket - Sénégal

Hommes (Playoffs 3e tour)
Duc - As Douanes 65-57
Dames (Playdowns 2e tour)
Us Ouakam - Mbour BC 47-50

France - 37^e journée

Samedi (19h)

GFC Ajaccio - Paris-SG
Lyon - Monaco
Nice - Saint-Etienne
Lille - Guingamp
Montpellier - Rennes
Bastia - Angers
Nantes - Caen
Bordeaux - Lorient
Marseille - Reims
Toulouse - Troyes

Angleterre - 37^e journée

Samedi

11h45 Norwich City - Man United
14h West Ham - Swansea City
Sunderland - Chelsea
Crystal Palace - Stoke City
Bournemouth - West Brom
Aston Villa - Newcastle
16h30 Leicester - Everton
Dimanche
12h30 Tottenham - Southampton
15h Manchester City - Arsenal
Liverpool - Watford

Espagne - 37^e journée

Dimanche (15h)

FC Barcelone - Espanyol
Levante - Atlético de Madrid
Real Madrid - Valence
Villarreal - La Corogne
Las Palmas - Athletic Bilbao
Celta Vigo - Malaga
Séville FC - Granada
Real Sociedad - Rayo Vallecano
Eibar - Betis Séville
Getafe - Sporting Gijon

Italie - 37^e journée

Samedi

16h Inter Milan - Empoli
18h45 Bologne - AC Milan
Dimanche
10h30 AS Roma - Chievo Vérone
13h Fiorentina - Palerme
Frosinone - Sassuolo
Carpri - Lazio Rome
Sampdoria - Genoa
Atalanta - Udinese
18h45 Hellas Vérone - Juventus
Torino - Naples

Allemagne 33^e journée

Samedi (13h30)

Ingolstadt - Bayern Munich
Eintracht Francfort - Dortmund
M'Gladbach - Leverkusen
Hertha Berlin - SV Darmstadt
Schalke - Augsbourg
VfB Stuttgart - FSV Mayence
FC Cologne - Werder Brême
Hambourg SV - Wolfsburg
Hanovre - Hoffenheim

nétement. Leurs derniers matches : Mermoz perd, Ouakam gagne. A quatre jours d'une finale, sur le plan mental, c'est important !" affirme "Pa Jean". Le vainqueur va succéder au Dakar Université Club (Duc), quadruple tenant du titre. ■

ORGANISATION DU 12EME DAK'ART

Le satisfecit de Baïdy Agne et de Simon Njami

Le directeur artistique de la biennale de l'art contemporain de Dakar (Dak'Art) Simon Njami et le président du comité d'orientation Baïdy Agne ont fait face à la presse hier. Les problèmes organisationnels notés jusque-là étaient au cœur des débats.



Cérémonie d'ouverture de la 12e Biennale

— BIGUÉ BOB

Lors de son premier face-à-face avec la presse sénégalaise en tant que directeur artistique du 12e Dak'Art, Simon Njami promettait de faire

de la présente la meilleure de toutes. Seulement, certains couacs comme l'absence des lauréats à la remise des prix et l'annulation d'un colloque pour absence des commissaires, etc. ont fait que Dak'Art ne brille pas comme on s'y

attendait. Mais aussi bien pour le comité d'orientation du secrétariat général de la biennale que pour Simon Njami, il n'y a pas de quoi fouetter un chat. En conférence de presse hier à l'ancienne gare de Dakar qui fait office de village de la biennale, le directeur artistique du 12e Dak'Art a déclaré : "C'est la meilleure édition de la biennale de Dakar à laquelle j'ai assisté". Rien ne le fera flétrir ou changer d'avis. Puisque le président du comité d'orientation est du même avis que lui. D'après Baïdy Agne, les critiques négatives à l'encontre du Dak'Art relèvent juste du fait qu'au Sénégal, "nous sommes un pays impossible". Impossible, dit-il, parce que cette biennale est "le seul moment de la culture qui fait une proposition majeure". Aussi, "la biennale, ce n'est pas du protocole". Par conséquent, que les artistes primés

soient là ou non n'est pas un problème. L'on devrait juste se satisfaire du fait que le président de la République qui n'a jamais présidé une seule cérémonie d'ouverture de cet événement depuis son accession au pouvoir soit là cette année.

En outre, sur l'absence des œuvres, Baïdy Agne dégage également en touche. "Dire que les œuvres ne sont pas venues, ce n'est pas exact. Il n'y a qu'un seul artiste dont les œuvres ne sont pas venues parce que bloquées aux USA. Il est quand même heureux et a même fait une performance", précise-t-il. Pour M. Agne donc, le plus important est de retenir que "la biennale est une opportunité pour le Sénégal de dire voilà ce que je propose au monde". Et "personne ne peut douter de l'offre artistique, de l'engouement et de l'implication des populations pour la première fois dans la biennale. Les élèves parcourent les sites", informe-t-il. Ceux qui ne voient pas cela seraient aveugles. "Si on ne veut pas voir, on ne peut pas", ajoute-t-il. Toujours dans sa logique, il soutient que cette biennale est de loin meilleure à celles organisées jusque-là. "Nous serons en ordre et en équilibre. C'est la meilleure biennale que j'ai vue ; tous les gens qui sont objectifs reconnaissent cela", a soutenu avec assurance le directeur artistique de Dak'Art, Baïdy Agne. ■

EXPOSITION OFF À YÈNE

Ubeku, un mélange homogène

La biennale de l'art contemporain africain de Dakar (Dak'Art) ne se résume pas qu'aux expositions officielles. Il y a également les "Off". C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet "Ubeku" (ndlr ouverture en langue wolof). Il regroupe des artistes de divers horizons. Ces derniers sont actuellement en résidence à l'institut culturel panafricain de Yène. L'artiste Zulu Mbaye qui est à la base de cette rencontre avec son collègue sénégalais établi en France Doudou Diop explique que ce projet reste ouvert à tous. C'est pour cela qu'on n'y trouve pas que des plasticiens. Il y a des journalistes, des musiciens et des danseurs également qui y prennent part. Cependant, il y a 14 peintres qui vont réunir leur créativité pour la réalisation publique de 3 tableaux dans divers endroits de Dakar dont le parc Zoologique de Hann, le village des arts de Dakar et l'espace Kér Absa à Popenguine. C'est au cours de leur performance que les autres vont s'illustrer. Ainsi, il y aura des séances de poésie, de belles notes de "Oùd" avec l'une des virtuoses de la musique tunisienne Khaled Ben Yahya, de la danse et de la photographie. La diversité de ces artistes reflète la philosophie du projet : "Ubeku".

De cette ouverture naîtront sûrement différentes collaborations artistiques. "Ce qui nous amène ici, c'est d'abord de nous rencontrer, apprendre à nous connaître, tisser une collaboration. C'est dans des échanges de ce genre qu'une certaine sympathie peut naître entre les artistes", explique Zulu Mbaye. C'est ce qu'a compris Khaled Ben Yahya qui n'a pas hésité à venir à Dakar malgré son agenda très rempli. "Je suis là grâce à Doudou Diop que je connais depuis longtemps. Même si mon calendrier est assez chargé, je me suis arrangé pour être là ne serait-ce que pour 5 jours. J'aimerais rencontrer ici des musiciens avec qui je pourrais collaborer pour une composition que je présenterais à Tunis", fait savoir celui qui dit n'avoir jamais visité un pays "d'Afrique noire".

Par ailleurs, en plus des performances en live des 14 artistes plasticiens et graphistes, il est prévu l'exposition de quelques créations comme celles de Fo2. Cet artiste né au Sénégal et qui habite actuellement à Lyon était d'abord photographe. Ensuite, il est devenu sculpteur. Dans ses bagages, en venant au Dak'Art, il a rapporté une collection de poissons à la couleur bleue. Ils sont faits avec le même papier que celui recouvrant généralement les globes terrestres. D'ailleurs sur chaque œuvre, on lit les noms de pays du monde. Comme voyagent les poissons à travers les océans, Fo2 espère aussi voir ces créations voyager à travers le monde. Les férus d'art qui visiteront les expositions du village des arts de Dakar découvriront ces œuvres. ■

B. BOB

VERNISSAGE "TERRE DE LUMIERE" DE SENI AWA CAMARA

Impressionnante exposition d'une céramiste "méconnue"

La galerie Kemboury accueille les œuvres de Séni Awa Camara. Le vernissage de l'exposition s'y est tenu jeudi. Une exposition dénommée "Terre de lumière".

— AMINATA FAYE

Séni Awa Camara était absente ce jeudi à Dakar, mais ses œuvres elles, étaient bien présentes à la galerie Kemboury. Elles y trônaient majestueusement. C'est une manière pour la propriétaire de ladite galerie, Thérèse Turpin Diatta, de faire découvrir au public cet artiste "méconnue". A Bignona où vit Séni Awa Camara, elle plonge les visiteurs dans un univers fantasmagorique. A travers ses œuvres, l'on peut voir des femmes enceintes, des "généalogies parfois inversées". A la base, "ce sont des figures titulaires et une famille qui s'agrège. Mais en bas des œuvres, au niveau des pieds, un personnage qui supporte tout cela. Le rapport à ce qui est vertical est transposé sur l'horizontale".

Cette approche de l'artiste est, selon le critique d'art Massamba Mbaye, "assez étrange comme approche chez une femme qu'on ne soupçonne pas d'avoir autant de transcendance". Sur le plan technique et sur le plan plastique, ajoute-t-il, "elle réalise des œuvres d'une rare finesse". Ce, parce

que, selon lui, "il est très difficile avec juste de la terre glaise de réussir des pièces composées de la sorte".

Dans ces œuvres d'une trentaine de pièces étalées dans cette galerie dans le cadre de la biennale, il y a aussi le sens de l'équilibre et de la finesse des traits quand il s'agit de dessiner des visages. Dans le deuxième couloir de cet espace, l'on remarque une sorte de bestialité qui accompagne le travail de Séni Camara et renvoie aux figures totémiques de l'Afrique. Elle accumule et par l'accumulation, elle fait ressortir des choses assez étranges, assez surprenantes. D'ailleurs, informe-t-on, "quand elle a exposé ses premières pièces dans le marché, les gens ont été littéralement parce que cela renvoyait à quelque chose de très fort sur le plan suggestif. Mais une évidence, si l'on sait que son inspiration est le fruit de son dialogue avec ces êtres qui peuplent ses nuits, son univers".

Un regard sur d'autres pièces bien teintées permet d'apercevoir le sens du nombre de l'artiste et de l'équilibre dans le nombre. Là, c'est le corps même de la figure tutélaire qui renvoie

à cette démultiplication. "Lorsqu'on fait de la poterie, on a une pièce de base et on ajoute des personnages et des formes. Mais lorsqu'on regarde le travail fini, on a l'impression que les personnages que l'on voit semblent sortir de l'intérieur", argumente le critique d'art. Chose assez étrange, vu qu'ailleurs, les poteries et le modelage procèdent par ajout. Et ici, l'ajout est tellement consubstantiel à la matière de base.

Pour autant, elle ne se répète pas. Ce sont des pièces impressionnantes sur le plan de la taille. Une d'entre elles, placée dans un coin mesure, 1m98 et vaut 5 millions de francs CFA. "C'est une œuvre d'une originalité reconnue, d'une singulière beauté. Elle mérite d'être vue par tous les Africains, tous les amoureux de l'art", a soutenu le ministre de la Culture et de la Francophonie de la Côte d'Ivoire Maurice Kouakou Bandaman. Venu prendre part à cette exposition en compagnie de son homologue sénégalais Mbagnick Ndiaye, il dit avoir surtout été marqué par "l'esthétique et le sens de l'équilibre de l'artiste".



Des œuvres à l'image du vécu de l'artiste

Séni Awa Camara est, d'après le film fait sur elle : "Donner naissance", de Fatou Kandé Senghor, une femme victime d'un mariage précoce. Mariée à l'âge de 15 ans et ayant subi 4 fausses couches, son inspiration émane de la frustration qu'elle a vécue. En liaison avec les esprits les plus profonds de la création, elle s'inspire également de ses rêves. Elle apparaît dans ce film qui retrace sa vie comme une femme meurtrie dans sa chair et qui transcrit son passé à travers ses œuvres. Très tôt, les touristes étrangers qui venaient au marché de Bignona l'ont découverte et très vite elle a été invitée à faire des expositions à l'international. Mais n'étant prophète chez soi comme dit l'adage, elle n'est pas autant connue au Sénégal. Et là, "il faut que des structures comme les nôtres aident certains artistes à être prophète chez eux", plaide la propriétaire de la galerie Kemboury. ■



DIMANCHE 08 MAI 2016

LA CAPELLE (corde à gauche)

PRIX STATION DES HARAS
NATIONAUX DE LA CAPELLE**Tiercé Quarté+ Quinté+**22 000 €
(14 000 000 F CFA)

VOS PROGRAMMES EN PAGES 8 ET 9

16 Partants - ATTELÉ - 2.750m

R4 C3 - Terrain : BON

COURSE 2

DÉPART : 15H10